

LE PATRIARCHE PIERRE III D'ANTIOCHE (1052-1057),
SON PSEUDO-SUCCESSEUR JEAN IV/DENYS
ET LE GÉORGIEN GEORGES L'HAGIORITE († 1065)*

«Je ne pense pas, et il est au moins douteux qu'on puisse rayer catégoriquement le nom de Denys de la liste des patriarches d'Antioche».

Par cette phrase péremptoire Venance Grumel concluait en 1951 le dernier des trois articles qui lui avaient permis de placer un Denys, *alias* Jean IV, dans la liste des patriarches d'Antioche du milieu du XI^e siècle, entre Pierre III et Théodose III.

Tirer un trait sur Denys et avec lui sur Jean IV est pourtant bien ce que je m'appête à faire dans une première partie, ce qui me conduira dans une seconde partie à éclairer certains aspects du patriarcat de Pierre et à proposer quelques hypothèses à son sujet à la lumière de sources jusqu'alors appliquées, sans grand succès, au pseudo-Jean IV. Le texte de la Vie du moine géorgien Georges dit l'Hagiorite étant à la base de ce travail, je le présenterai brièvement en renvoyant pour de plus amples développements à la traduction et au commentaire dont je prépare la publication¹.

D'après sa Vie, Georges est né dans les premières années du XI^e siècle dans la partie sud-ouest du monde géorgien qui relève de l'Ibérie²; devenu moine très jeune, il reçut à Constantinople et en Ibérie les premiers éléments d'une formation qu'il alla achever sur la Montagne Noire, près d'Antioche, auprès du moine Georges le Reclus. En 1040/1041 le Reclus l'envoya au monastère d'Iviron pour y continuer les traductions d'Euthyme, récemment décédé († 1028). C'est ce qu'il commença à faire avant de devenir rapidement, en 1044/1045, higoumène du monastère, fonction

* Le système de translittération du géorgien retenu dans cet article a été simplifié pour les besoins de l'édition et les commodités de lecture; les spécialistes ne devraient pas avoir de mal pour s'y reconnaître.

¹ À paraître dans la *Revue des études byzantines*, 2007.

² L'Ibérie est la seconde composante avec l'Apxazeti d'un royaume dirigé par la branche géorgienne des Bagratides, improprement mais commodément appelé royaume de Géorgie.

dont il se démit à une date généralement fixée à août/septembre 1056. Il revint alors sur la Montagne Noire et se consacra à des traductions de textes grecs en géorgien jusqu'en juin/juillet 1059. À cette date, cédant aux instances de son roi, il rentra en Géorgie où il resta jusqu'en juin 1065. Il repartit alors pour Ivron et mourut au cours du voyage, à Constantinople, le 24 juin 1065.

La Vie est un texte long de près de cent pages dans son édition critique³; elle fut écrite entre 1066 et 1072 par un disciple du saint, le hiéromoine Georges⁴, qui était devenu son compagnon dès juin/juillet 1059⁵ et le suivit jusqu'à sa mort, accompagnant même sa dépouille jusqu'à sa sépulture définitive à Ivron le 24 mai 1066. L'hagiographe fut donc le témoin oculaire de la fin de la vie du saint et bénéficia pour l'époque antérieure des souvenirs et récits de son maître ainsi que des informations recueillies à Ivron auprès de moines qui avaient connu l'higoumène Georges. Le hiéromoine Georges écrivit l'histoire de son père spirituel sur les demandes pressantes de Georges le Reclus ainsi que de deux autres disciples du saint, deux frères, Jean et Pierre, sur lesquels nous reviendrons plus loin. Depuis Ivron l'hagiographe envoya la Vie de Georges à Georges le Reclus sur la Montagne Noire avec une lettre que la tradition manuscrite a conservée.

I^{ère} PARTIE: PIERRE III ET JEAN IV/DENYS

Une connaissance indirecte de la Vie du moine Georges est à l'origine de la création d'un patriarche d'Antioche qui serait nommé Denys/Jean IV; son existence toutefois ne résiste pas à l'examen des manuscrits.

A. L'APPARITION DU PATRIARCHE JEAN IV

La Vie du moine Georges a été connue et utilisée en Occident, d'abord à travers un résumé établi par Marie Félicité Brosset en 1849, puis à travers la traduction latine faite par Paul Peeters en 1917-1919. C'est là qu'a été trouvé le nom du patriarche Jean III, qui devint ensuite Denys.

³ *Dzveli kartuli agiografiuli lit'erat'uris dzeglebi*, C'igni II: XI-XV c'c'. [= Monuments de la littérature hagiographique géorgienne ancienne, II: XI^e-XV^e siècles], réd. I. ABULADZE, Tbilisi 1967, pp. 106-207.

⁴ Il est parfois aussi appelé Georges le Petit.

⁵ C'est à partir de ce moment que l'hagiographe emploie la 1^{ère} personne du pluriel dans son récit.

Le résumé de Marie Félicité Brosset

Marie Félicité Brosset (1802-1880), savant français devenu membre de l'Académie Impériale de Saint-Pétersbourg en 1837, consacra une grande partie de sa vie à l'édition, à la traduction et au commentaire des sources géorgiennes qu'il découvrait dans des manuscrits qui se trouvaient au Musée Asiatique de Saint-Pétersbourg ou qui lui parvenaient de Géorgie. Avec son ami D. Tchubinashvili, il édita le texte géorgien d'une *Histoire de la Géorgie* dont il publia ensuite la traduction française en 1849⁶. La traduction était accompagnée de notes et remarques critiques, nombreuses et détaillées, appuyées sur des manuscrits et sur divers ouvrages que Brosset avait en sa possession, comme un manuel de chronologie. L'*Histoire de la Géorgie* comportant des allusions au moine Georges, Brosset fit une longue note (pp. 336-341) pour résumer la *Vie de Georges* qu'il avait lue dans un manuscrit⁷; on y trouve le passage suivant qui fait suite à l'évocation des traductions faites par Georges lors de son second séjour dans la région d'Antioche:

«Jean, alors patriarche d'Antioche, témoignait à S. Giorgi beaucoup d'égarde, et ne put être consolé que par lui de l'incendie de l'église de S. Pierre, arrivé à cette époque. Sur quoi je remarque que *l'Art de vérifier les dates* n'indique aucun patriarche de ce nom, à Antioche, entre 1051 et 1089; Jean III siégea en 976, et Jean IV vers le temps où les croisés assiégeaient Jérusalem; il y a donc ici une fausse indication. Le Biographe est plus exact en ce qui concerne le successeur de Jean qu'il nomme Théodose (IIIe du nom, 1047-1078. *A. de vér. les d.*)⁸.

C'est là le seul passage où Brosset parle non sans scepticisme d'un nouveau patriarche Jean, un total inconnu entre deux homonymes bien attestés et datés, Jean III⁹ et Jean IV¹⁰.

⁶ *Histoire de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIX^e siècle*, traduite du géorgien par M.F. BROSSET, I: *Histoire ancienne jusqu'en 1469 de J.-C.*, Saint-Pétersbourg 1849. Ce texte est la réécriture, effectuée au début du XVIII^e siècle, d'un corpus de textes médiévaux (appelé la Vie du Kartli, en géorgien *Kartlis cxovreba*), complétés de textes d'origines diverses, le tout amalgamé en un récit continu: voir S.H. RAPP Jr., *Studies in Medieval Georgian Historiography: Early Texts and Eurasian Contexts*, Louvain 2003 (Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, 601; Subsidia, 113). Parmi les morceaux de textes qui avaient été intégrés à l'*Histoire de la Géorgie* se trouvaient des passages de la *Vie de Georges*.

⁷ BROSSET, *Histoire cit.*, p. 341, indique que ce manuscrit est un recueil de vies de saints géorgiens qui se trouvait au Musée Asiatique de Saint-Pétersbourg. Il s'agit vraisemblablement de l'un des manuscrits G ou L dont nous parlerons plus bas (voir *infra*, p. 193 et nn. 87-88).

⁸ *Ibid.*, p. 339.

⁹ Jean III *Politès* qui siégea de 996 (et non pas 976) à 1021.

¹⁰ Mieux connu comme Jean l'Oxite, célèbre auteur du Réquisitoire contre la

Le travail de M.F. Brosset n'échappa pas à Heinrich Gelzer qui publia en 1892, parmi d'autres textes, une *taxis* médiévale de l'Église d'Antioche¹¹. Il s'intéressait à l'Église d'Ibérie dans la mesure où elle avait dépendu du patriarcat d'Antioche jusqu'à une date qu'il fixait à 1053. Gelzer trouva dans le livre de M.F. Brosset un patriarche Jean, inconnu de toute *taxis* et de tout *synodikon* de l'Église d'Antioche; mais, à l'inverse de Brosset, il en admit immédiatement l'existence en raison de la date de la source:

«Brosset hält diese Angabe für unrichtig; denn aus der damaligen Zeit sei kein Patriarch von Antiochen Namens Johannes bekannt. Allein unsere Quellen für die Patriarchenreihe des 11. Jahrhunderts, die Synodika und Assemanis arabischer Katalog, sind notorisch so lückenhaft, dass sie gegenüber der bestimmten Angabe einer zeitgenössischen Quelle durchaus nicht in Betracht kommen»¹².

Le point de vue de Gelzer n'eut cependant aucun lendemain, du moins immédiat.

La traduction de Paul Peeters

La Vie de Georges fut traduite en latin par Paul Peeters en 1917-1919¹³. C'est jusqu'à présent la seule traduction jamais effectuée et elle a contribué très largement et très utilement à la connaissance et à l'exploitation par les chercheurs d'un texte précieux. Elle repose sur deux éditions du texte géorgien; l'une, à laquelle Peeters donna le sigle T (comme Tbilisi), avait été réalisée en 1901 à partir du manuscrit A 170, conservé à Tbilisi et copié en 1733¹⁴; l'autre était due à M. Sabinini (d'où son sigle S) et reposait sur un manuscrit de Saint-Pétersbourg non identifié par Peeters¹⁵. Tout en notant que les deux éditions étaient assez proches l'une de l'autre, Peeters utilisa surtout l'édition T; elle lui parais-

charistikè et de la Diatribe contre Alexis Comnène; la date de son avènement est incertaine (vers 1088/1098); il démissionna en 1100.

¹¹ H. GELZER, *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverszeichnisse der orientalischen Kirche* I, dans *Byzantinische Zeitschrift* 1 (1892), pp. 245-282, notamment pp. 276-277.

¹² GELZER, *Ungedruckte* cit., p. 277.

¹³ P. PEETERS, *Histoires monastiques géorgiennes*, dans *Analecta Bollandiana* 36-37 (1917-1919), pp. 74-159 (cité désormais simplement PEETERS).

¹⁴ M. JANASHVILI, *Atonis Iveris monast'ris 1074 c'lis xelnac'eri aghapebit* [= Le manuscrit avec commémoraisons de l'année 1074 du monastère d'Ivion de l'Athos], Tbilisi 1901, pp. 279-351.

¹⁵ M. SABANINI, *Sakartvelos samotxe* [= Le paradis de la Géorgie], Saint-Pétersbourg 1882, pp. 437-488. Je suppose qu'il utilisa, comme Brosset, un manuscrit qui se trouvait à Saint-Pétersbourg: G ou L (voir *infra*, nn. 87-89).

sait l'œuvre d'un copiste consciencieux, sans aucun doute respectueux de son original immédiat sur lequel Peeters s'interrogeait: «La question aujourd'hui insoluble serait de savoir quel était cet original»¹⁶. Et, tout en mentionnant l'existence d'autres manuscrits¹⁷, il regrettait la disparition d'une très ancienne copie autrefois signalée en 1897 à Ivirion¹⁸.

Plusieurs passages de la Vie de Georges ont conduit Paul Peeters à admettre l'existence d'un patriarche Jean, entre Pierre III et Théodose III. J'en reproduirai ici la traduction avec les notes essentielles de Peeters¹⁹.

1. Dans un tableau des vertus dont faisait preuve Georges durant son higouménat à Ivirion, figure au § 37 une allusion à son don de prophétie:

«Iisdem diebus Deo sic providente, Theodora regina vita functa est ipso tempore quo illic aderat Maria regina mater Pancratii regis. Aderat quoque propter negotia quaedam sanctus pater noster»²⁰.

La reine Marie dont il est ici question est la mère de Bagrat' IV, roi des Apxazes et des Ibères. Théodora mourut le 21 août 1056.

2. Plus loin, au § 39, la Vie raconte que Georges, dont les moines d'Ivirion viennent d'accepter la démission de sa charge d'higoumène, arrive à Constantinople:

«Ad urbem regiam adiit et a rege (n. 3) libertatem obtinuit. Rex quamvis libenter ei restitisset, quia maximum eum faciebat, id tamen noluit. Quin immo, propter commendationem Mariae Pancratii matris – nam haec etiam illic aderat sicut antea diximus (n. 4) – trium hominum alimentum accepit pro (coenobio) sancti Symeonis; et sic cum epistula regia pervenit ad Montem Nigrum...»²¹.

Dans ses deux notes 3 et 4, Peeters affirme que le roi qui accepta la démission de Georges «alius esse non potuit atque» Michel VI Stratiotikos, «non multo tempore post mortem Theodora augustae», en raison de la présence simultanée de Georges et de Marie dans la capitale au moment de la mort de Théodora, évoquée au § 37 (cité *supra*).

¹⁶ PEETERS, p. 69.

¹⁷ Il cite en particulier A 130 copié en 1713 ainsi qu'un manuscrit de 1838 appartenant à Teimouraz Bagrationi, mais il estime que les éditeurs de 1901 devaient avoir de bonnes raisons de préférer A 170.

¹⁸ PEETERS, pp. 69-70: «Ce précieux manuscrit, s'il existe toujours, doit être bien gardé, car personne n'a réussi à le voir».

¹⁹ Je garde le découpage du texte en paragraphes, établi par Peeters et consacré par l'usage.

²⁰ PEETERS, p. 106, l. 8-II.

²¹ *Ibid.*, p. 107, l. 14-30.

3. Au § 40, après l'arrivée de Georges au monastère de Saint-Syméon, la reine Marie, désireuse d'effectuer un pèlerinage à Jérusalem, vient à Antioche, porteuse de lettres royales destinées «ad ducem et patriarcham (n. 2) Antiochensem»; le voyage lui est déconseillé:

«Patriarcha et princeps hac de re consularunt et ex sententia Georgii sic judicarunt...»²².

Peeters précise dans sa note 2 le nom du patriarche, resté anonyme chez l'hagiographe: «Is erat Petrus III, ut constat ex § 46».

4. Le § 46 revêt une particulière importance pour l'identification des patriarches. L'auteur vient d'évoquer longuement les inlassables traductions de Georges et l'admiration qu'il suscite auprès des Ibères, des Grecs et des Syriens:

«Quae causa fuit ut de eius moribus inaudiret beatus Iohannes (n. 3) antiochensis patriarcha. Hic accessit eum primo de divinis scripturis multifariam interrogavit, dein de animorum utilitatibus, virtutibus, vitiis, et cum in omnibus eum probatissimum repperisset, omnem suam salutem ei commisit eumque interrogavit et de suis cogitationibus et de omnibus ecclesiae negotiis. Postquam autem daemonis invidia Dei Urbem et sancti Petri apostoli templum ignis incendit (n. 5), patriarcha ingenti dolore ac sollicitudine obrutus est, donec sanctus senex adveniens, oratione solacii plena et spiritali adhortatione omnem ab eo tristitiam luctumque depulit. Quod ipse confidens ait: "Nisi sanctitas tua mei sollicita fuisset, o / sancte pater, anima mea maerore propemodum ad inferos deducta esset". Neque multo post sanctus patriarcha divini huius viri caritate et fide ita repletus ad Deum migravit»²³.

L'hagiographe appelle ici le patriarche Jean (ce qui correspond au résumé de M.F. Brosset) et Peeters de préciser dans sa note 3: «Hic igitur Iohannes adiciendus est ad seriem patriarcharum Antiochensium inter Petrum III et Theodosium III, de quo § 47». Enfin, dans la note 5, Peeters signale deux sources traitant de l'incendie de la cathédrale Saint-Pierre d'Antioche/Théopolis: le chapitre 77 du livre II de l'*Histoire* de l'arménien Matthieu d'Édesse²⁴ et un passage de la *Chronique* de Michel le Syrien²⁵. Sans les traduire ni les résumer, il s'attache seulement à leurs

²² *Ibid.*, p. 108, l. 5 et 7-8.

²³ *Ibid.*, pp. 112, l. 9-113, l. 3.

²⁴ Peeters, qui lisait l'arménien, renvoie à l'édition du texte, publiée à Jérusalem en 1869, pp. 135-139.

²⁵ *Chronique de Michel le Syrien*, trad. J.-B. CHABOT, III/2, Paris 1906, pp. 160-162 (ouvrage cité désormais MICHEL LE SYRIEN, avec les pages de la traduction).

indications chronologiques; il signale ainsi que Michel le Syrien n'indique pas l'année de l'incendie, mais seulement le jour et l'heure: «die dominico, hora tertia». En revanche Matthieu date l'incendie de l'année des Arméniens *šb*, soit 502, c'est-à-dire 1053/1054, ce qui, pour P. Peeters, «sine dubio legendum est *šd*», soit 504, 1055/1056. Sans que cela soit explicité, on comprend que la correction de Peeters est imposée par le fait que le moine Georges n'était pas encore à Antioche en 1053/1054, date à laquelle, de surcroît, Pierre III occupait sans conteste le trône patriarcal. Peeters ne fait aucun autre commentaire sur la mort de Jean que la Vie place donc quelque temps après l'incendie et il ne s'attarde pas davantage sur le sujet en estimant que les deux auteurs qu'il cite s'appuient sur une source syrienne commune: «Uterque syrum quemdam, ut videtur, auctorem secutus, de hoc incendio tragoedias effutivit, in quibus immorari non vacat».

5. Le début du § 47 indique le nom du successeur du patriarche défunt:

«Post quem eius cathedram obtinuit Theodosius (n. 1) Constantinopolitanus (n. 2), vir summus, philosophiae peritus et in utraque vita probatus»²⁶.

Dans la note 1, Peeters identifie clairement Théodose III Chrysobergès, dont il évoque dans la note 2, à partir de Skylitzès, la présence à Constantinople aux côtés de Michel Cérulaire parmi les émeutiers qui soutenaient la révolte d'Isaac Comnène contre Michel VI en août 1057.

6. Au § 52, dans un passage qui fournit la seconde occurrence du patriarche Jean, l'hagiographe souligne l'admiration et l'affection que Georges suscite chez le patriarche Théodose:

«Ab eo die patriarcha et omnes Antiochenses sic eum amore persecuti sunt ut patrem spiritalemque magistrum. Ipse patriarcha de intimis cogitationibus suis eum consulere coepit; et quomodo eius decessor beatus patriarcha Iohannes eundem sanctum senem consulere solebat uti antea dixi, sic pariter et iste summo honore et munificentia sanctum senem complexus est. Et si quando eius animum angebat cogitatio quaedam, confestim misso iumento senem arcessebat, cuius conspectu plurimum iuvabatur»²⁷.

²⁶ PEETERS, p. 113, ll. 4-6.

²⁷ *Ibid.*, pp. 117, l. 24-118, l. 9.

7. Un patriarche est encore mentionné au § 53 comme destinataire d'une des lettres envoyées par le roi Bagrat' IV pour organiser le voyage de retour du moine Georges en Géorgie:

«Scripsit quoque litteras ad patriarcham et ad ducem Antiochiae ut copiam abeundi nobis facerent»²⁸.

Peeters ne donne pas le nom de ce patriarche et ne date pas le départ de Georges qui intervient en fait vers juillet 1059²⁹.

Les différentes notes dont Paul Peeters accompagnait sa traduction aboutissaient nettement à placer un patriarche Jean IV entre Pierre III et Théodose III, un Jean dont on ne connaissait en fait que les circonstances d'une mort, de peu postérieure à un incendie, daté après correction du bollandiste de 1055/1056. Peeters n'alla pas plus loin. Il appartient à Venance Grumel de tirer toutes les implications de son travail pour la liste des patriarches d'Antioche.

Venance Grumel, Jean IV/Denys

C'est vers 1932 que Venance Grumel commença à parler d'un patriarche Jean qui aurait succédé à Pierre III, dont on connaissait la date de l'avènement en avril 1052, mais dont aucune source ne donne la date de la mort³⁰.

Adaptant la sentence précédemment formulée par H. Gelzer: «Le silence <des Synodika> ne saurait prévaloir contre un témoignage contemporain dûment attesté» et en s'appuyant maintenant non plus sur un simple résumé mais sur le texte même de la Vie de Georges, V. Grumel organisa en 1933 les remarques dispersées de P. Peeters en une notice cohérente³¹; elle consacra l'existence du nouveau patriarche Jean, affecté du numéro IV, et donna une réalité chronologique à son patriarcat.

Les débuts lui en furent donnés par la confrontation des § 46 et 40; au § 46 le patriarche Jean, écrit Grumel, «entend parler <de Georges>

²⁸ *Ibid.*, p. 120, ll. 18-19.

²⁹ Le texte précise un peu plus loin que le départ a lieu alors que Sebasté a été prise par les Turcs, ce que Peeters date correctement de juillet 1059.

³⁰ Jusqu'alors, d'après une notice rédigée bien avant la parution du fascicule qui la contient, Grumel considérait que Pierre avait gouverné l'Église d'Antioche jusqu'à l'été 1057: V. GRUMEL, *Pierre III d'Antioche*, dans *Dictionnaire de Théologie Catholique*, XII/2, Paris 1935, coll. 1807-1810.

³¹ V. GRUMEL, *Les patriarches grecs d'Antioche du nom de Jean (XI^e et XII^e siècles). Étude littéraire, historique et chronologique*, dans *Échos d'Orient* 32 (1933), pp. 279-299: 284-286.

pour la première fois»³², alors que, au § 40, Georges a déjà rencontré un patriarche anonyme à cause du projet de pèlerinage de la reine Marie. L'anonyme ne pouvait être que le prédécesseur de Jean IV, soit Pierre III, selon la suggestion déjà faite par Peeters; et, puisque, d'après le § 39, la démission de Georges se situait peu après la mort de Théodora, à la fin du mois d'août ou en septembre sous l'empereur Michel VI, Pierre III était encore en exercice à cette date. Ainsi pouvait-on fixer une date *post quem* pour l'avènement de Jean IV.

La fin du patriarcat de Jean fut déduite de la mention à Constantinople par Skylitzès de Théodose III patriarche d'Antioche à la fin du mois d'août 1057³³; estimant à quinze jours environ le délai séparant la mort d'un patriarche de la nomination de son successeur, Grumel data la mort de Jean IV de la première quinzaine d'août 1057 et il modifia en même temps, mais sans trop de précisions, la date de l'incendie de la cathédrale d'Antioche, déjà déplacée par Peeters de 1053/1054 à 1055/1056, en proposant d'«avancer la date d'encore un an», ce qui doit vouloir dire la reporter en 1056/1057³⁴. Pour résoudre la contradiction entre les textes – qu'il avait lus – de Michel le Syrien et de Matthieu d'Édesse d'une part qui font périr Jean dans l'incendie³⁵ et la Vie de Georges de l'autre qui le fait périr *non multo post* une visite de Georges au patriarche après l'incendie, il affirma: «Avec un peu de recul <l'incendie et la mort> apparurent simultanés, puis connexes, et les jacobites en particulier y virent volontiers une punition de la vengeance divine».

Le patriarcat de Jean IV aurait donc duré quelques mois à peine, depuis après août-septembre 1056 jusqu'au début d'août 1057, une brièveté qui pourrait expliquer, selon Grumel, le rapide oubli de son nom³⁶.

Un second article de V. Grumel confirma bientôt ces conclusions³⁷

³² *Ibid.*, p. 285 n. 3.

³³ «La présence de Théodose à Constantinople doit sans doute s'expliquer par le fait qu'il venait d'être élu».

³⁴ J'avoue ne pas trouver la formule claire; comme l'incendie ne saurait être daté de 1054/1055 (un an plus tôt que ne le dit Peeters), donc sous Pierre III, il semble qu'il faille comprendre avancer au sens de déplacer vers l'aval (d'où l'adverbe encore), ce qui donne 1056/1057.

³⁵ On verra plus loin que Matthieu ne dit rien de tel.

³⁶ Grumel suggère aussi que son ordination aurait pu ne pas être reconnue par Constantinople parce qu'il serait un élu du clergé d'Antioche ou encore qu'il aurait été rayé des listes parce que hostile à Isaac Comnène. On voit que Grumel n'était pas à court d'explications.

³⁷ V. GRUMEL, *Le patriarcat et les patriarches d'Antioche sous la seconde domination byzantine (969-1084)*, dans *Échos d'Orient* 33 (1934), pp. 129-147.

et inscrivit, pour ainsi dire officiellement, Jean IV au sein des patriarches d'Antioche du milieu du XI^e siècle. Les dates furent fixées; pour Pierre III: printemps 1052-après août 1056, pour Jean IV: après août 1056-avant le 15 août 1057, pour Théodose III, avant le 30 août 1057-après le 4 avril 1059³⁸.

En 1951 V. Grumel devait revenir à Jean IV pour le transformer en Denys³⁹. N. Cappuyens avait découvert en 1934 le texte d'un *Synodikon* dit *Synodikon* de Rhodes dans le *codex* 7 du Collège pontifical grec de Rome, un manuscrit du XV^e siècle correspondant selon lui à une rédaction de 1240⁴⁰; ce *Synodikon* contenait une liste des patriarches d'Antioche depuis la fin du X^e siècle; un «Dionysiou» y apparaissait entre Pierre (III) et Théodose (III); la liste étant «fort désordonnée», Cappuyens avait jugé cette mention insolite et il y vit une méprise du copiste⁴¹. V. Grumel, apparemment rallié primitivement à ce jugement, finit par se raviser en 1951⁴², frappé par le fait que Denys occupait une place qu'il avait lui-même attribuée à Jean: «Cette circonstance porte à penser que le Denys répond à un personnage réel et que ce personnage est le même que celui de la liste géorgienne. La question qui se pose donc est de savoir quel est le véritable nom du personnage désigné par les deux documents».

Le *Synodikon* et la Vie de Georges étant indépendants l'un de l'autre, seule une erreur de transmission de l'un des deux textes pouvait expliquer la différence des noms; et comme il semblait fort peu probable à Grumel qu'un copiste grec ait pu lire et écrire *Dionysiou* à la place de *Ióannou*, il subodora une erreur d'origine géorgienne et s'en ouvrit à P. Peeters. La réponse du bollandiste, dans une lettre en date du 9 mai 1950 que cite Grumel, est d'une merveilleuse prudence: «Ce n'est pas inadmissible que dans un texte en alphabet hiéراتique (ou husuri) le nom de Denys écrit en abrégé⁴³ ait induit en erreur un copiste négli-

³⁸ Le 4 avril 1059 est la dernière mention de Théodose dans le colophon du *Coislianus* 263 qui a transmis le Testament d'Eustathe Boïlas.

³⁹ V. GRUMEL, *Jean ou Denys? Note sur un patriarche d'Antioche*, dans *Revue des études byzantines* 9 (1951), pp. 161-163.

⁴⁰ N. CAPPUYENS, *Le Synodikon de l'Église de Rhodes au XIII^e siècle*, dans *Échos d'Orient* 33 (1934), pp. 196-217.

⁴¹ *Ibid.*, p. 209 n. 1: «Il y figure en outre un nom Dionysios qui ne devrait pas y être et qui n'est en tout cas pas à sa place. Le nom de ce patriarche est absent de tous les autres synodica, et l'on peut croire qu'il s'agit, dans le synodicon de Rhodes, d'une méprise du copiste».

⁴² Il fit notamment remarquer que les désordres de la liste en affectaient surtout la dernière partie.

⁴³ Précisons ici que les deux noms en géorgien sont *Dionise* et *Ioane* ou *Iovane* et que leur abréviation se fait en ne gardant que la première et la dernière lettre du nom.

gent, qui aura cru y reconnaître une abréviation du nom *Ivane*», et d'ajouter qu'il n'oserait pas «donner comme très plausible une telle corruption si l'on ne veut pas déjuger le biographe de saint Georges à qui l'on ne peut pas dénier la qualité d'être notre meilleur témoin». Il n'alla pas plus loin.

Grumel en revanche, considérant que le manuscrit utilisé par Peeters était une copie de 1873⁴⁴, estima qu'admettre une erreur de transmission due à un copiste tardif n'entacherait pas la réputation de l'hagiographe⁴⁵ et il tint l'erreur pour certaine: un scribe géorgien avait bel et bien transformé Denys en Jean: ainsi le vrai nom du patriarche Jean IV était donc Denys. Absent des *synodika* en raison de la faible durée de son patriarcat, il n'avait trouvé de place que dans le *synodikon* de Rhodes, peut-être à cause d'un souvenir local⁴⁶; et l'absence de Denys dans un autre témoin du *Synodikon* de Rhodes (le *Paris. gr.* 1625) que lui avait signalé Jean Darrouzès fut mise par Grumel au compte du caractère tardif de la copie faite par un scribe qui avait jugé inauthentique la mention de Denys.

Depuis 1951, l'existence du nouveau patriarche a encore été discrètement étayée par l'épigraphie et la sigillographie⁴⁷. En 1962, une courte inscription géorgienne au texte fort simple («Christ, aie pitié de Jean»), découverte dans une église du Mont Admirable, conduisit J. Mécérian à une suggestion d'identification: «Il me semble que cette inscription se rapporte au prédécesseur immédiat de Théodore, dont le nom, Jean, est clairement attesté dans deux passages de la Vie de Georges l'Hagiorite»⁴⁸. En 1965 V. Laurent data du milieu du XI^e siècle un sceau au nom d'un «Ioannes patriarchès Théoupoléos Mégalès Antiocheias»⁴⁹.

Denys/Jean IV est maintenant bien installé dans les chronologies des

⁴⁴ Je ne sais pas comment Grumel est arrivé à cette date pour le manuscrit A 170 que Peeters pour sa part datait de 1713.

⁴⁵ «Cela revient à dire que si le texte en question sortait de la main même du biographe ou avait été écrit sous sa dictée, il faudrait y ajouter foi, quoi qu'il pût se présenter de contraire, et remettre à une cause inconnue la forme du nom que présente le synodicon de Rhodes. Mais en fait il n'en est pas ainsi».

⁴⁶ Grumel suppose ainsi que Denys/Jean était originaire de Rhodes ou encore qu'il y avait fait une escale en rentrant de Constantinople à Antioche après sa consécration...

⁴⁷ Je dois la connaissance de ces deux articles à la thèse de K.P. Todt dont je parlerai plus bas.

⁴⁸ J. MÉCÉRIAN, *Les inscriptions du Mont Admirable*, dans *Mélanges de l'Université Saint-Joseph* 38 (1962), pp. 295-330: 326-330.

⁴⁹ V. LAURENT, *Les corpus des sceaux de l'Empire byzantin*, V/2, Deuxième partie, I: *Les Patriarcat orientaux (Alexandrie, Antioche, Jérusalem)*, Paris 1965, nr. 1520, pp. 356-357.

patriarches d'Antioche⁵⁰ et dans les articles ou ouvrages qui, de près ou de loin, touchent à cette période. Jean l'Oxite porte désormais le nom de Jean V⁵¹; la fin du patriarcat de Pierre III est plus ou moins précisément tenue pour acquise en 1056⁵²; ce n'est pas sans conséquences pour la datation de certains textes⁵³, ni sans répercussions sur les certitudes des sigillographes⁵⁴.

Une voix discordante mais discrète s'est cependant élevée en 1967 lorsque Jean Gouillard émit des doutes sérieux sur l'existence du patriarche Denys mentionné dans le *Synodikon* de Rhodes⁵⁵. Dans son étude sur le *Synodikon* de l'Orthodoxie, il releva l'apparition dans une partie du groupe C des manuscrits et dans le groupe P⁵⁶ d'une liste des patriarches d'Antioche⁵⁷. Théodose (III) y succède directement à Pierre (III), sauf dans le seul témoin *Ck*, autrefois signalé par Cappuyins⁵⁸, où s'intercale Denys.

⁵⁰ V. GRUMEL, *La chronologie*, Paris 1958 (Traité d'Études byzantines, 1), p. 447; G. FEDALTO, *Hierarchia Ecclesiastica Orientalis*, II, Padova 1988, p. 685.

⁵¹ Ainsi P. GAUTIER, *Jean V l'Oxite, patriarche d'Antioche. Notice biographique*, dans *Revue des études byzantines* 22 (1964), pp. 146-157; M. ANGOLD, *Church and Society in Byzantium under the Comneni, 1081-1261*, Cambridge 1995, pp. 65-69 ou 277-279, s'est abstenu de lui donner un numéro.

⁵² Ainsi dans la notice récente d'O. VOLK, *Petros III. Frühjahr 1052-sept. 1056*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, VIII, Freiburg-Basel-Rom-Wien 1999, col. 906, ou encore dans celle de K.P. TODT, *Petros. P. III. 1052-1056*, dans *Lexikon des Mittelalters*, VI, München 1993, col. 106.

⁵³ Ainsi la seconde édition, parue à Paris en 1989 et révisée par J. DARROUZÈS, de *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople, I: Les Actes des patriarches, 2-3: Les Regestes de 715 à 1206*, édités en 1936 et 1947 par V. GRUMEL (désormais: GRUMEL - DARROUZÈS, *Regestes*), continue à donner p. 361 aux actes 860 et 861 de Michel Cérulaire «les limites chronologiques <qui> sont celles du patriarcat de Pierre d'Antioche», à savoir 1052-1056.

⁵⁴ J.-C. CHEYNET - C. MORRISSON - W. SEIBT, *Sceaux byzantins de la collection Henri Seyrig. Catalogue raisonné*, Paris 1991, p. 161, sont ainsi conduits à envisager que le sceau nr. 233a qu'ils attribuent à Jean III puisse être attribué à son homonyme Jean IV «qui vécut un peu plus tard».

⁵⁵ J. GOUILLARD, *Le Synodikon de l'Orthodoxie. Édition et commentaire*, dans *Travaux et Mémoires [du] Centre de recherche d'Histoire et de Civilisation Byzantines* 2 (1967), pp. 1-316: 105.

⁵⁶ Rappelons pour la clarté de l'exposé que J. Gouillard a classé les manuscrits du *Synodikon* de l'Orthodoxie en fonction des trois stades de son évolution doctrinale, chacun désigné par l'initiale de la dynastie à laquelle correspond ce stade: M(acédonienne), C(omnène), P(aléologue), ce sigle étant affecté d'un indice renvoyant à un manuscrit.

⁵⁷ GOUILLARD, *Le Synodikon* cit., pp. 105 et 107, ll. 927-929. La liste qui figure dans la partie réservée aux défunts glorifiés se trouve à la suite des évêques de Constantinople et elle correspond à l'époque de la domination puis du protectorat de Constantinople sur Antioche de 969 jusqu'à la fin du XII^e siècle.

⁵⁸ Le texte n'est plus connu que par l'édition de Cappuyins, car les pages 332-

Gouillard confirma sans ambiguïté les conclusions de Cappuyns; il jugeait *Ck* tellement négligé avec ses omissions, interversions, télescopages de listes et incorrections que la liste, à son avis, n'avait jamais dû servir⁵⁹; il écarta donc Denys de son édition en s'en justifiant ainsi: «<Après Pierre> *Ck* mentionne ici un Denys. V. Grumel a conjecturé que Denys pourrait être le résultat d'une déformation de "Jean" attesté pour cette époque par une source géorgienne. *Ck* étant une recension piteuse et Denys manquant dans les listes parallèles, il y a lieu de se méfier de cette donnée. Le Denys en question pourrait bien être un homonyme du XIV^e siècle, mal placé»⁶⁰.

La disparition de Denys laisse cependant ouverte la question de Jean IV. Le patient travail de J. Gouillard ayant confirmé sa radicale absence de toute la tradition du Synodikon de l'Orthodoxie, son existence repose donc uniquement sur la Vie de Georges, qui entraîne à sa suite d'éventuelles confirmations épigraphique et sigillographiques.

K.P. Todt est le dernier en date des partisans de Jean IV. Dans un article daté de 1999⁶¹, qui ne le mentionne pas mais semble sous-entendre son existence⁶², il crédite toutefois Pierre III d'un long patriarcat, 1052-1057⁶³, en conformité avec les conclusions de son étude détaillée des patriarches d'Antioche qui figure dans sa thèse de 1998, malheureusement inédite⁶⁴. Todt y a étudié avec précision le patriarcat de Pierre III, en soulignant que l'on ignore la date de sa mort qu'il place en 1057 sans autres précisions⁶⁵. Mais il maintient l'existence d'un successeur nommé Jean IV⁶⁶. S'il n'i-

347 du manuscrit qui contenaient le Synodikon ont disparu et ont été remplacées par des feuillets blancs...

⁵⁹ GOUILLARD, *Le Synodikon* cit., p. 26.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 105, n. 306.

⁶¹ K.-P. TODT, *The Greek-orthodox Patriarchate of Antioch in the period of the renewed Byzantine rule and in the time of the first Crusades (969-1204)*, dans *History of the Antiochian Greek Orthodox Church. What specificity? Papers given at a Conference in the University of Balamand (Tripolis/Lebanon), 11-14 January 1999*, Balamand 1999, pp. 33-53. Je remercie J.-C. Cheynet qui m'a communiqué un tiré à part de cet article.

⁶² *Ibid.*, p. 35; le fait qu'il appelle toujours Jean l'Oxite Jean V présuppose l'existence d'un Jean IV. Encore noterai-je la contradiction avec la manière dont Todt désigne l'Oxite dans une autre notice: *Johannes IV. (V.) Oxeites*, dans *Lexikon für Theologie und Kirche*, V, Freiburg-Basel-Rom-Wien 1996, col. 941.

⁶³ TODT, *The Greek-orthodox* cit., pp. 36-37, ce qui marque une différence avec sa brève notice de 1993, citée *supra*, n. 52.

⁶⁴ K.-P. TODT, *Region und griechisch-orthodoxes Patriarchat von Antiocheia in mittelbyzantinischer Zeit und im Zeitalter der Kreuzzüge (969-1204)*, I-II, Wiesbaden 1998 (Habilitationsschrift Univ. Mainz). Ici encore je remercie J.-C. Cheynet de m'en avoir procuré un exemplaire.

⁶⁵ *Ibid.*, pp. 668-691.

⁶⁶ *Ibid.*, pp. 691-693.

gnore pas les conclusions de J. Gouillard et s'il écarte le témoignage de J. Mécérian⁶⁷, la sigillographie le laisse dans l'indécision⁶⁸, en sorte que pour lui la seule source mentionnant «mit Sicherheit» Jean IV est l'hagiographie géorgienne: «In anderen Quellen ist es unsicher, ob wirklich Johannes IV. gemeint ist». Et de conclure en reprenant à son tour Gelzer: «Gegen die Aussage einer zeitgenössischen Vita das Zeugnis des unzuverlässigen Synodikon von Rhodos aus der Mitte des 13. Jh. nicht bestehen kann».

B. LA DISPARITION DE JEAN IV

Faire de la Vie de Georges une preuve – et même la preuve – incontournable de l'existence de Jean IV en raison des deux occurrences de son nom au § 46 et au § 52, c'est oublier trop vite qu'elle n'a été exploitée qu'à travers un résumé ou une traduction latine. Ce n'est faire injure ni à Marie Félicité Brosset ni à Paul Peeters, qui travaillèrent en leur temps avec le matériel dont ils pouvaient disposer, que d'affirmer que le texte géorgien de la Vie de Georges n'autorise en rien à parler d'un successeur de Pierre III autre que Théodose. *A priori* toutefois l'édition critique qui en fut réalisée en 1967 avait de quoi laisser perplexe⁶⁹. En effet au § 46 l'éditeur appelle *ioane* le patriarche qui meurt dans le contexte de l'incendie de sa cathédrale⁷⁰, mais au § 52 le prédécesseur de Théodose porte le nom de *p'et're*⁷¹. Je dois la fin de ma perplexité aux travaux d'Elena Met'reveli, disparue le 4 mars 2003⁷². Paléographe réputée, inlassable éditrice de textes géorgiens établis à partir de manuscrits de provenances diverses et active directrice de l'Institut des manuscrits K'. K'ek'elidze de Tbilisi, elle en connaissait bien les fonds dont elle poursuivit énergiquement le catalogage. Elena Met'reveli avait été étroitement associée à la publication des *Actes d'Ivion*, en particulier aux deux premiers volumes en raison de sa connaissance du Livre des commémorai-

⁶⁷ Il relève, p. 692, l'absence de toute titulature pouvant laisser penser que la prière concerne un patriarche, souligne qu'il y a de toutes façons deux autres patriarches Jean en ce siècle et se rallie à l'opinion de W. DJOBADZE, *Archaeological Investigations in the Region West of Antioch-on-the-Orontes*, Stuttgart 1986, p. 211, pour qui ce Jean est plutôt un moine.

⁶⁸ Outre le sceau cité plus haut, il envisage l'éventuelle appartenance à Jean IV d'autres sceaux que Schlumberger, Laurent ou Zacos, attribueraient à Jean V (1089-1100) ou Jean VI (1106-ap. 1134).

⁶⁹ J'utilise ici l'édition du texte mentionnée *supra*, n. 3.

⁷⁰ Éd. cit., p. 148, l. 19. Les noms propres en géorgien n'ont pas de majuscule.

⁷¹ Éd. cit., p. 155, l. 9.

⁷² Je remercie Gaga Shurgaia de m'avoir aimablement précisé cette date.

sons du monastère (encore appelé *Synodikon* d'Iviron)⁷³ et de sa capacité à déchiffrer des notes dorsales d'actes, écrites en géorgien⁷⁴. En éclairant la tradition manuscrite de la Vie de Georges, ses travaux m'ont permis de résoudre la contradiction notée dans l'édition critique du texte.

La tradition géorgienne de la Vie de Georges

L'édition critique de la Vie du moine Georges fut réalisée en 1967 à partir de onze manuscrits, qui ont reçu les sigles A à L (sans J)⁷⁵. Le manuscrit A date du XI^e siècle; cinq autres datent du XVIII^e (BCDEF), cinq du XIX^e (GHIKL); on ne tiendra pas compte ici de H (*H* 1777a), réduit à quatre folios de la fin du texte. Le *stemma* des manuscrits, complètement absent de l'édition, peut être établi à partir de deux articles d'Elena Met'reveli. L'un appartient à un volume paru en 1996 et réunissant diverses études qu'elle avait menées au sujet du monastère d'Iviron⁷⁶; l'une était consacrée à un problème de prosopographie concernant les deux frères Jean et Pierre, amis et disciples du moine Georges, mentionnés dans sa Vie⁷⁷. L'autre, plus ancien, avait été consacré en 1950 à l'étude du corpus hagiographique national des saints géorgiens, compilé au début du XVIII^e siècle par les soins du catholicos Doment'i et dont la première forme fut le manuscrit A 130 réalisé en 1713 et largement recopié et diffusé entre 1716 et 1740⁷⁸.

⁷³ Voir le deuxième volume de l'ouvrage cité à la note suivante, aux pp. 12-17.

⁷⁴ *Actes d'Iviron*, I: *Des origines au milieu du XI^e siècle*, édition diplomatique par J. LEFORT - N. OIKONOMIDÈS - D. PAPACHRYSSANTHOU avec la collaboration d'H. MÉTRÉVÉLI, *Texte*, Paris 1985 (Archives de l'Athos, 14); *Actes d'Iviron*, II: *Du milieu du XI^e siècle à 1204*, édition diplomatique par J. LEFORT - N. OIKONOMIDÈS - D. PAPACHRYSSANTHOU avec la collaboration de V. KRAVARI - H. MÉTRÉVÉLI, *Texte*, Paris 1990 (Archives de l'Athos, 16) (ouvrages cités désormais *Iviron* I et II).

⁷⁵ Éd. cit. *supra*, n. 3.

⁷⁶ E. MET'REVELI, *Nark'vevebi atonis k'ult'unul-saganmanatlebul k'eris ist'oriidan* [= Matériaux pour l'histoire du milieu culturel d'Iviron], Tbilisi 1996.

⁷⁷ E. MET'REVELI, *Ioane P'at'rik'isa da P'et're P'at'rik'is identipik'aciisatvis* [= Sur l'identification de Ioane P'at'rik'i et de P'et're P'at'rik'i], *ibid.*, pp. 196-225: 204-206.

⁷⁸ E. MET'REVELI, *Kartuli agiografiis k'rebuli da misi shemdgeneli* [= Le recueil hagiographique géorgien et sa compilation], dans *A. P'ushk'inis saxelobis Tbilisis p'edagogiuri inst'it'ut'is Shromebi* [= Travaux de l'institut pédagogique A. Pouchkine] 8 (1950), pp. 417-420; les conclusions de cet article sont repris dans L. MENABDE, *Dzveli kartuli mc'erlobis k'erebi* [= Les foyers de la littérature géorgienne ancienne], I, Tbilisi 1962, pp. 304-306. Le catholicos Doment'i était le frère du roi Vaxt'ang VI qui patronna notamment la réalisation du corpus historiographique national, popularisé en Occident par l'édition et la traduction qu'en fit Marie Félicité Brosset sous le titre *Histoire de la Géorgie* et dont j'ai parlé *supra*, n. 6.

Depuis Iviron le hiéromoine Georges avait envoyé une copie de son œuvre à Georges le Reclus, sur la Montagne Noire, avec une lettre où il exprimait son désir de voir son texte complété, voire corrigé. Cette copie constitue le premier texte original et elle est perdue. Je suppose que le hiéromoine garda à Iviron une trace de son œuvre, un second original en somme, ou du moins son brouillon en attente de corrections et compléments; ce second original est lui aussi perdu, mais je me demande s'il n'est pas la source de l'actuel manuscrit *Iv* 72, daté du XIII^e siècle⁷⁹; en 1967 l'éditeur de la Vie de Georges n'eut pas le loisir de l'utiliser.

Selon E. Met'reveli, l'original de la Montagne Noire a sans doute servi à réaliser dans un délai assez rapide le plus ancien manuscrit conservé de la Vie de Georges, l'actuel S 353 (sigle A), dont l'écriture est datée de la fin du XI^e siècle, la copie étant de peu postérieure à la mort de Georges le Reclus⁸⁰. Ce manuscrit de 88 folios, entièrement consacré au moine Georges, contient la lettre du hiéromoine Georges, la Vie elle-même et sept hymnes en l'honneur du saint.

En s'appuyant sur diverses notes ajoutées au texte, E. Met'reveli a suivi le destin de ce manuscrit, qui alla à Jérusalem, où il fut relié au XVI^e siècle, et fut rapporté de là en Géorgie; sa présence est attestée en 1724 au monastère de Gelati, en Géorgie occidentale, avant d'entrer peu après dans la collection privée de la famille Dadiani. Ce manuscrit passa à la fin du XIX^e siècle, sous le numéro 353, dans la bibliothèque d'une Société savante, la Société pour la Propagation et la diffusion de la culture en Géorgie, constituée à Tbilisi en 1879, bibliothèque dont le fonds composa plus tard sous le sigle S l'un des quatre grands fonds de l'Institut des manuscrits de Tbilisi⁸¹.

⁷⁹ Connue en milieu géorgien, il fut signalé en 1933-1934 par R.P. BLAKE, *Catalogue des manuscrits géorgiens de la Bibliothèque de la laure d'Iviron au Mont Athos*, dans *Revue de l'Orient chrétien* 29 (1933-1934), p. 257. Il a été plus récemment décrit par L. Shatirishvili, dans *Kartul xelnac'erta aghc'eriloba. Atonuri k'olekcia* [= Description des manuscrits géorgiens. Collection de l'Athos], I, Tbilisi 1986, pp. 114-115. Je pense que c'est le manuscrit signalé par Peeters: voir *supra*, n. 18.

⁸⁰ Le titre de la lettre qui précède la Vie indique que le Reclus est mort. On ignore la date de ce décès, la fin du XI^e siècle est une date vraisemblable, car le Reclus était déjà en 1035 un maître spirituel chevronné, plus âgé que le moine Georges qui avait alors 25 ans.

⁸¹ Sur S 353, voir *Kartul xelnac'erta aghceriloba q'opili kartvelta shoris c'era-k'itxvis gamavrclebeli sazogadoebis -S- k'olekciisa*, I [= Description des manuscrits géorgiens de la collection S de l'ancienne Société pour la diffusion de la culture chez les Géorgiens, I], Tbilisi 1959, pp. 409-410 (ce catalogue est désigné désormais comme *Catal. S*, avec le numéro du volume).

S 353 est le seul manuscrit de la Vie de Georges qui fut écrit à l'extérieur de la Géorgie et qui y pénétra; il est la source unique du texte de la Vie, contenu dans les neuf autres manuscrits qui ont servi à établir l'édition critique⁸². Ces manuscrits forment deux groupes distincts, bien individualisés par E. Met'reveli.

Le premier groupe comporte les manuscrits du XVIII^e siècle qui sont tous consacrés au corpus hagiographique national dont la Vie de Georges n'est que l'une des pièces; le catholicos Doment'i trouva au monastère de Gelati le modèle de cette Vie, le futur S 353⁸³, dont le texte recopié figura dans le premier témoin du corpus, A 130 (sigle B), copié en 1713; l'éditeur a utilisé d'autres manuscrits de ce corpus qui dérivent tous de A 130: A 170 copié en 1733 (C)⁸⁴, H 1672 copié en 1740 (E), H 2077 copié en 1736 (F); il aurait pu utiliser A 176 copié en 1743, d'autres encore⁸⁵. Dans l'apparat critique de l'édition de la Vie, on voit nettement que les manuscrits BCEF forment un bloc auquel semble se rattacher D⁸⁶. Je pense pouvoir dire que de ce bloc dérivent les manuscrits du XIX^e siècle, G (S 3637)⁸⁷ et L (ex-Léningrad, M-21)⁸⁸ qui ont le même caractère de corpus national⁸⁹ et qui suivent toujours ses leçons dans l'apparat critique.

⁸² MET'REVELI, *Ioane* cit., pp. 204-205. Cela répond d'une certaine manière à la question que se posait Peeters (*supra*, p. 181 et n. 16).

⁸³ *Ibid.*, p. 205.

⁸⁴ C'est le manuscrit dont l'édition ancienne fut utilisée par Peeters sous le sigle T.

⁸⁵ Voir la liste dans MENABDE, *Dzveli kartuli* cit., pp. 304-306.

⁸⁶ H 611 (D) est un manuscrit du XVIII^e siècle, ne contenant que la Vie de Georges; E. Met'reveli n'en parle pas; dans l'apparat critique de l'édition, les parties conservées suivent pratiquement toujours les leçons de BCEF. Sur ce manuscrit: *Sakartvelos saxelmc'ipo Muzeumis kartul xelnac'erta aghc'eriloba. Sakartvelo ist'orio da saetnografi sazogadoebis q'opili Muzeumis xelnac'erebi, H k'olekcia*, II [= Description des manuscrits géorgiens du Musée d'État de Géorgie. Manuscrits de l'ancien Musée de la Société d'Histoire et d'Ethnographie de Géorgie, collection H, II], Tbilisi 1951, p. 89.

⁸⁷ *Catal. S VI* (Tbilisi 1969, pp. 54-56): recueil de six vies de saints géorgiens copié en 1838 à Pétersbourg ou à Moscou par Teimuraz Bat'onishvili.

⁸⁸ Description dans *Dzveli kartuli agiografiuli lit'erat'uris dzeglebi* [= Monuments de la littérature hagiographique géorgienne], éd. E. GABIDZAŠVILI - M. KAVTARIA, V, Tbilisi 1989, pp. 273-274: recueil hagiographique de 17 vies ou passions de saints géorgiens, copié en 1842 par Simon Tabidze. Ce copiste fut un précieux collaborateur de Marie Félicité Brosset avec lequel il travailla dès 1838 à Saint-Pétersbourg et à Tiflis où il accompagna Brosset en 1847-1848.

⁸⁹ D'après MET'REVELI, *Ioane* cit., p. 203, Sabinini a utilisé un manuscrit de Saint-Pétersbourg (donc L) et «un manuscrit venant de Géorgie», que je suppose être G.

Les manuscrits BCDEFGL ou plutôt B-CDEF-GL forment donc un même groupe qui se rattache à A (S 353) soit directement dans le cas de B, soit par l'intermédiaire de B.

Le second groupe est restreint à deux manuscrits, copiés en Géorgie occidentale, à un an de distance, par le même scribe, Romanož l'hésychaste qui vivait au monastère de Martvili: Q 49 (sigle I) copié en 1838 et Q 48 (sigle K) copié en 1839 sont deux petits manuscrits consacrés au seul Georges; les 73 folios de I contiennent la Vie de Georges et ses hymnes; le manuscrit K contient la seule Vie de Georges en 55 folios⁹⁰. Selon E. Met'reveli, le copiste a utilisé dans les deux cas le futur S 353 qui se trouvait toujours dans la bibliothèque des Dadiani en sorte que K ne dépend pas de I, ce qui explique que, malgré leur proximité, les deux manuscrits ne présentent pas toujours les mêmes lectures, ainsi qu'il ressort de l'apparat critique.

Ainsi le copiste de B en 1713 (A 130) et le copiste de I (Q 49) et de K (Q 48) en 1848-1849 eurent un seul et même modèle A (S 353)⁹¹, lequel représente à la fin du XI^e siècle une des toutes premières copies – sinon la toute première – du texte original de la Vie de Georges, écrit entre 1066 et 1072. Tous les autres manuscrits dérivent de B, à l'exception d'*Iviron* 72 que je regrette évidemment de ne pas pouvoir situer ici.

Je me demande cependant si I et K ne sont pas plus proches de A que B dont le copiste a pu utiliser une copie qu'aurait faite ou qu'aurait fait faire le catholicos Doment'i. En tout cas, d'après l'apparat critique ils offrent très souvent les mêmes lectures que A par opposition au groupe BCDEFGL⁹². Il est également possible que le copiste de I et de K dont l'intérêt était concentré sur la seule Vie de Georges ait été plus attentif à son modèle.

Jean/ioane et Pierre/p'et're dans les manuscrits de la Vie

Il fallait ce long détour par la tradition du texte pour mieux expliquer les noms de patriarche qui apparaissent dans l'édition critique: *ioane* au § 46 et *p'et're* au § 52. Dans le premier cas *ioane* est, selon l'apparat, la

⁹⁰ Voir *Sakartvelos saxelmč'ipo muzeumis kartul xelnac'erta aghc'eriloba. muzeumis xelnac'erta axali -Q- k'olekcia*, I [= Description des manuscrits géorgiens du Musée d'État de Géorgie. Nouvelle collection -Q- de manuscrits du Musée, I], Tbilisi 1957, p. 63.

⁹¹ Je me demande toutefois si le copiste de A 130 n'a pas utilisé une copie qu'aurait faite ou fait faire le catholicos Doment'i.

⁹² Le meilleur exemple est le long récit du miracle qui occupe le § 100 et ne se trouve que dans AIK.

leçon de tous les manuscrits, à l'exception de K dont la leçon est *p'et're*⁹³. Dans le second cas l'éditeur a retenu la leçon de AIK, *p'-e*, soit *p'et're*, contre celle de BCDEFGL, *i-e*, soit *ioane*, selon un choix qui semble fondé sur le privilège du manuscrit le plus ancien. La contradiction est d'autant plus grande que l'apparat critique laisse entendre que le nom est écrit en entier dans le § 46 et en abrégé seulement dans le § 52⁹⁴.

Par un heureux hasard la page 148 de l'édition où se trouve, dans le § 46, le nom d'un patriarche *ioane*, contient le paragraphe 45 avec un autre *ioane*, copiste diligent des traductions de Georges; l'hagiographe l'appelle «le saint géronte *ioane p'at'rik'* autrefois *p'et'rik'*»⁹⁵; *p'at'rik'* renvoie à la dignité de patrice portée par le disciple dont le nom monastique était *p'et'rik'*; dans ce cas aussi K se distingue en appelant le copiste *p'et're*. Or quiconque a lu la Vie de Georges sait d'une part que l'hagiographe y parle à deux reprises d'un «bienheureux géronte *p'et're p'at'rik'i* autrefois *p'et'rik'*»⁹⁶, parfois simplement appelé *p'et'rik'*, et que d'autre part ce Pierre avait pour frère un *ioane* évêque de Tch'q'ondidi et disciple du moine⁹⁷. La commémoration 15 du *Synodikon* d'Iviron fut instituée pour «*p'et'rik'* et son frère *iovane*» qui avaient contribué au renforcement matériel du monastère pendant l'higouménat de Georges⁹⁸.

E. Met'reveli s'étonna de ce que le *ioane* du § 45 soit désigné de la même manière que *p'et're*, que tout dans le contexte de la Vie semblait désigner comme son frère; on pouvait admettre qu'ils aient eu tous les deux la dignité de patrice, mais beaucoup plus difficilement qu'ils aient porté le même prénom pré-monastique *p'et'rik'*⁹⁹. C'est à résoudre ce problème qui mettait ainsi face à face des homonymes de nos patriarches qu'elle s'employa en allant consulter directement le manuscrit S 353 (A), la source de tous les autres, et elle constata qu'aux folios 30v et 31r, il

⁹³ Éd. cit., p. 148, l. 19. L'éditeur a retenu *ioane*.

⁹⁴ Voir *infra*, n. 100.

⁹⁵ Éd. cit., ll. 8-9.

⁹⁶ § 74; éd. cit., p. 177, l. 4; § 91; éd., p. 194, l. 23 (sans géronte). La seule variante est dans I qui donne *t-e* (*teodore?*). Ce *p'et're* est mentionné ailleurs comme *p'et're p'at'rik'* (éd. cit., p. 103, l. 13; seuls CDEFGL l'appellent simplement *p'at'rik'*) ou dans le cours d'un même récit tantôt comme *p'et're* (§ 75, éd. cit., p. 177, l. 12; § 81, éd. cit., p. 183, l. 1; *passim* dans le § 91; encore au § 97), tantôt comme *p'et'rik'* (§ 75, éd. cit., p. 177, l. 23; § 98, éd. cit., p. 201, l. 19).

⁹⁷ Éd. cit., p. 103, ll. 12 et § 98, p. 201, ll. 19-20.

⁹⁸ Voir *Iviron* II, pp. 7 et 58.

⁹⁹ À moins évidemment d'admettre qu'il y ait trois personnes: deux *Ioane*, le géronte d'une part et l'évêque qui serait le frère de *P'et're*. Le contexte de la Vie fait écarter cette hypothèse.

était écrit à deux reprises *p'-e*, mais d'une manière qui pouvait rendre facile une confusion avec *i-e*¹⁰⁰. Et de conclure: «Dans S 353 il est écrit *p'et're p'at'rik'* et *p'et're* patriarche d'Antioche, ce que Romanoz a précisément copié en 1839 dans Q 48»¹⁰¹.

Au § 52, l'éditeur ne s'est pas trompé en donnant au patriarche le nom de *p'et're* sur la base de AIK. Comment n'a-t-il pas déchiffré dans A au § 45 et 46 le même nom comme le fit correctement dans sa seconde copie le scribe de K? C'est n'est pas tellement parce que l'ensemble des manuscrits du corpus hagiographique le poussaient dans cette direction (après tout il leur a bien résisté au § 52), mais parce que, d'après E. Met'reveli, depuis le XVIII^e siècle une tradition littéraire avait donné vie au copiste *iovane*, ex-*p'et'rik'*, apparu dans les manuscrits du corpus¹⁰² et en avait fait un des grands noms de la culture géorgienne, à la fois traducteur et même philosophe, et de surcroît maître d'Éphrem le Petit sur la Montagne Noire¹⁰³. En somme Jean P'et'rik' faisait tellement partie du patrimoine littéraire géorgien que la lecture de son nom était automatique pour l'éditeur, même dans le manuscrit A; la lecture du nom d'un patriarche Jean fut entraînée à quelques lignes de distance, sur le même folio, par celle du nom du copiste; Pierre résista seulement au § 52.

Un pseudo-*iovane*, anciennement *p'et'rik'*, a donné naissance à un pseudo-patriarche *iovane*. C'est bien ce dernier nom qui figurait dans le manuscrit lu par M.F. Brosset (G ou L), dans ceux édités par M. Sabinini (G et L) et dans le manuscrit C auquel renvoyait P. Peeters sous le sigle T.

On doit encore écarter une éventuelle dernière objection. En cherchant à fixer le début du patriarcat de Jean IV, Grumel avait souligné que le moine Georges qui avait rencontré un patriarche dès son arrivée à Antioche à propos du pèlerinage de la reine Marie (§ 40) en rencontrait

¹⁰⁰ Contrairement à ce que laissait supposer l'apparat critique pour le § 46, les noms en question ne sont indiqués dans les manuscrits qu'en abrégé.

¹⁰¹ MET'REVELI, *Ioane* cit., pp. 206-207.

¹⁰² La tradition remonte au catholicos Antoine I^{er}, neveu du roi Vaxt'ang VI, et à son ouvrage à caractère historico-dogmatique intitulé *C'qobilsitqvaoba* (ce qui peut se traduire par «Poésie») qui a été édité en 1980 par I. Lolashvili; sur cette œuvre, M. TARCHNISHVILI, *Geschichte der kirchlichen georgischen Literatur*, Città del Vaticano 1955 (Studi e testi, 185), p. 184.

¹⁰³ La dernière édition (1980) de K'. K'EK'ELIDZE, *Kartuli lit'erat'uris ist'oria* [= Histoire de la littérature géorgienne], incessamment rééditée à Tbilisi depuis 1923, l'identifie toujours, p. 253, à *Iovane Parnak'eli*, maître d'Éphrem le Petit. Voir aussi MENABDE, *Dzveli kartuli* cit., II, p. 166, ainsi que J. APCIAURI, *Giorgis Mciris «Giorgi Mta' midelis cxovreba»* [= La Vie de Georges l'Hagiorite, de Georges le Petit], Tbilisi 1959, p. 59, ouvrage cité par E. Met'reveli et que je n'ai pu consulter.

un autre (Jean dans la traduction) «pour la première fois», un peu plus loin, au § 46, le précédent ne pouvant être que Pierre¹⁰⁴. En fait la Vie ne parle pas à cet endroit de première rencontre. L'hagiographe qui vient de parler globalement et longuement des traductions du moine (§ 42-45) continue ainsi:

«Il résidait tantôt à Saint-Syméon, tantôt à K'alip'o et il ne s'accordait aucun repos au point que tous s'en émerveillaient, non seulement les Kartvéliens, mais aussi les Grecs et les Syriens, et c'est ainsi que le bienheureux Pierre, patriarche d'Antioche, entendit parler de sa conduite. Il le fit venir et s'entretint avec lui de multiples façons...»¹⁰⁵.

Cela signifie que le patriarche découvre non pas l'existence de Georges¹⁰⁶, mais sa «conduite», en géorgien *mokalakobay*, conduite, mode de vie, qui rend exactement le grec *politeia*¹⁰⁷ et que Peeters a très justement traduit par *mores*. Le patriarche avait eu affaire quasi-officiellement à Georges pour une question très précise de pèlerinage; ce qu'il ignorait et ce que la rumeur publique lui fait découvrir, c'est que ce moine est un traducteur acharné et passionné de textes grecs, avec lequel il va pouvoir s'entretenir des saintes Écritures, comme on le verra plus loin.

Rayons donc catégoriquement Jean de la liste des patriarches d'Antioche au milieu du XI^e siècle et renumérotions ceux qui sont bien attestés, comme Jean l'Oxite qui est bel et bien Jean IV. Rendons surtout à Pierre III les quelques mois de patriarcat que leur soustraction à un Jean/Denys inexistant permet d'éclairer par des sources qui étaient certes connues mais mal appliquées et parfois mal lues.

II^{ème} PARTIE: NOUVEL ÉCLAIRAGE SUR PIERRE III

Les sources dont on peut désormais rapporter certaines informations à Pierre III ont déjà été citées: la Vie du moine Georges, l'Histoire de l'historien arménien Matthieu d'Édesse († vers 1140)¹⁰⁸ et la Chronique écrite

¹⁰⁴ Voir plus haut, n. 32.

¹⁰⁵ *Vie de Georges*, § 46; éd. cit., p. 148, ll. 15-20.

¹⁰⁶ Aucune date n'est ici formalisée; les imparfaits de ma traduction rendent le permansif géorgien qui exprime l'habitude.

¹⁰⁷ *Mokalakobaj* est formé sur *kalaki*, ville, comme *politeia* sur *polis*. C'est le terme classique employé dans le titre des textes hagiographiques (dont la Vie de Georges): Vie et mœurs (ou conduite) de Un Tel.

¹⁰⁸ Voir R. THOMSON, *A Bibliography of Classical Armenian Literature to 1500 AD*, Turnhout 1995, pp. 151-152. L'édition qui laisse à désirer a été citée *supra*, n. 24; j'ai utilisé comme traduction la *Chronique de Matthieu d'Édesse (962-1136) avec la Conti-*

en syriaque par Michel le Syrien, patriarche jacobite de 1166 à 1199¹⁰⁹.

Le début du § 46 de la Vie de Georges, cité ici plus longuement que je ne l'ai fait plus haut, nous renseigne sur des conversations que le moine eut avec le patriarche Pierre¹¹⁰:

«<Georges> résidait tantôt à Saint-Siméon et tantôt à K'alip'o¹¹¹ et il ne s'accordait aucun repos au point que tous s'en émerveillaient, non seulement les Kartvéliens, mais aussi les Grecs et les Syriens, et c'est ainsi que le bienheureux Pierre, patriarche d'Antioche, entendit parler de sa conduite. Il le fit venir et s'entretint avec lui de multiples façons à partir des saintes Écritures, d'abord sur l'orthodoxie et sur les canons ecclésiastiques, puis sur le bien de l'âme, sur les vertus et les passions. Et comme il le trouva expérimenté¹¹² en tout, il lui confia ensuite toute sa vie et il l'interrogeait sur ses pensées et aussi sur toutes les affaires ecclésiastiques...»¹¹³.

L'importance de ce passage est restée inaperçue d'une part parce que le patriarche était appelé Jean, d'autre part parce que sa traduction par Paul Peeters, tributaire des manuscrits BCDEFGL, en donnait une version abrégée de laquelle toute référence à l'orthodoxie, aux canons ecclésiastiques et aux affaires de l'Église avait disparu¹¹⁴: c'était un patriarche en tous points inconnu qui avait parlé avec Georges de Bible et de vie morale pendant les quelques mois qui lui avaient été alloués entre Pierre III et Théodose III. Le patriarche est en réalité Pierre III, consacré en avril 1052, et la nature des sujets de conversation évoqués renvoie à une brûlante actualité en ce milieu du XI^e siècle où Michel Cérulaire dirigeait l'Église de Constantinople et où la présence nouvelle d'Arméniens et de jacobites dans l'Empire suscitait des remous, depuis les années 1020 en tout cas¹¹⁵.

nuation de Grégoire le Prêtre jusqu'en 1162, trad. par É. DULAURIER, Paris 1858 (citée désormais MATTHIEU) que j'ai vérifiée sur l'édition, car elle n'est pas plus satisfaisante que celle de A. DOSTOURIAN, *Armenia and the Crusades, 10th to 12th Centuries: The Chronicle of Edessa*, Lanham 1972.

¹⁰⁹ Traduction citée *supra*, n. 25.

¹¹⁰ On a étudié plus haut la fin de ce paragraphe qui raconte la mort de Pierre.

¹¹¹ K'alip'o ou K'alip'oli est un monastère géorgien, proche de Saint-Siméon, dédié à la Mère de Dieu et attesté depuis le milieu du XI^e siècle comme centre de copie de manuscrits.

¹¹² *Gamocdili* (l. 23): expérimenté, compétent, éprouvé.

¹¹³ *Vie de Georges*, § 46; éd. cit., p. 148, ll. 15-25. Suit le récit de l'incendie.

¹¹⁴ D'où PEETERS, p. 112, ll. 10-12: «Hic arcessitum eum primo de divinis scripturis multifariam interrogavit, dein de animorum utilitatibus, virtutibus, vitiis...».

¹¹⁵ Voir G. DAGRON, *Minorités ethniques et religieuses dans l'Orient byzantin à la fin*

On peut ne pas faire grand cas de ces conversations au prétexte qu'elles eurent une brève durée. Le patriarche, on le sait, avait déjà un successeur en août 1057 et, selon l'historiographie traditionnelle liée à Paul Peeters, le moine Georges était arrivé sur la Montagne Noire au plus tôt en septembre 1056. Ainsi leurs entretiens auraient eu lieu au cours d'une période de moins d'un an de laquelle il faut encore défalquer le temps du pèlerinage de Georges, le temps passé à ses traductions ailleurs qu'à Antioche, le temps de sa «découverte» par Pierre. Ce sont là des affirmations sur lesquelles il convient de revenir, avant de s'interroger sur les conversations elles-mêmes.

A. LE TEMPS DES CONVERSATIONS

On peut établir que le moine est arrivé beaucoup plus tôt en Syrie et qu'il connut bien certaines des difficultés qui affectèrent le patriarche jusqu'à sa mort.

L'arrivée de Georges sur la Montagne Noire

L'édition des actes d'Iviron, dans la collection des archives de l'Athos, a beaucoup apporté à l'histoire du monastère¹¹⁶. D'après les actes 31 et 37, dont le témoignage ne peut être récusé¹¹⁷, dès avant juin 1056 l'higoumène de la communauté était Arsène¹¹⁸; il était officiellement reconnu par l'impératrice Théodora et il intervint en tant que tel auprès d'elle dans une histoire de contestation de propriété sur un métoque¹¹⁹. La démission de Georges étant effective en juin 1056 sous Théodora, on peut difficilement soutenir qu'elle fut acceptée seulement en septembre par Michel VI¹²⁰, et ce d'autant moins que, d'après le § 38, Georges

du X^e siècle et au XI^e siècle: l'immigration syrienne, dans *Travaux et Mémoires [du] Centre de recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance* 6 (1976), pp. 177-216 [repr. in *id.*, *La romanité chrétienne en Orient*, Londres 1984 (Variorum Reprints)].

¹¹⁶ Voir *supra*, n. 74.

¹¹⁷ Sur ces actes, voir *Iviron* II, pp. 71-80 et 107-110. L'affaire réglée dans l'acte 31 de septembre 1056 est résumée plus tard dans l'acte 37 de 1063.

¹¹⁸ Sous son nom laïc de Parsman, Arsène qui était apparenté à la famille des fondateurs d'Iviron intervint efficacement dès 1034 dans la vie du monastère; il devint ensuite disciple de Georges.

¹¹⁹ L'affaire du métoque de Méliourgeion avait débuté sous Monomaque, donc durant l'higouménat de Georges; elle dura jusqu'au mois de septembre 1056 et connut ensuite de nouveaux rebondissements.

¹²⁰ *Iviron* I, pp. 52 et 53 n. 1 qui s'appuie sur le § 39 de la Vie pour identifier l'empereur.

quitta immédiatement Iviron après avoir remis sa démission à ses frères¹²¹ pour se rendre à Constantinople au § 39:

«Et il arriva ainsi dans la Ville royale et reçut du roi sa liberté; bien que cela ait déplu au roi qui avait grande confiance en lui, il ne s'y opposa pas, et même, grâce à l'aide de Marie, mère de Bagrat', qui y était aussi, comme nous l'avons déjà dit, il emporta à Saint-Siméon le ravitaillement de trois personnes et il arriva ainsi à la Montagne Noire avec des lettres royales...»¹²².

C'est d'un roi (*mepe*) que Georges a reçu sa liberté¹²³ et puisqu'il y avait un nouvel higoumène sous Théodora, le «roi» ne peut être que Constantin Monomaque († 11 janvier 1055); à cet empereur s'applique du reste parfaitement l'affirmation d'une grande confiance en Georges: l'hagiographe a déjà témoigné au § 30 de cette confiance et même de la vénération de Constantin IX pour le moine qu'il connaissait depuis 1045 au moins¹²⁴. On ne saurait en dire autant de l'empereur imprévu Michel VI.

La démission fut acceptée alors que la reine Marie, mère du roi des Apxazes et des Ibères Bagrat' IV, se trouvait également à Constantinople. Cette présence est à l'origine de la datation de la démission de Georges après août 1056. En effet le «comme nous l'avons déjà dit» du § 39 renvoie au § 37, lequel comporte une date précise: le moine et la reine Marie se trouvaient à Constantinople au moment de la mort de Théodora (21 août 1056) qui fut l'occasion d'une prophétie du moine¹²⁵:

«Et on eut de manière divinement belle la preuve que le saint qui resplendit jusqu'à aujourd'hui comme la lumière du soleil avait aussi la grâce de la prophétie. Car à l'époque où la reine Théodora tenait l'Empire des Grecs, elle demanda à Bagrat', roi des Apxazes, de lui donner sa fille Marthe pour l'élever comme sa fille. Tout joyeux, le roi Bagrat'

¹²¹ Il n'est donc pas resté au monastère pour y faire des traductions comme le propose *Iviron I*.

¹²² *Vie de Georges*, § 39; éd. cit., p. 143, ll. 11-16.

¹²³ La Vie de Georges distingue *mepe* (roi) et *dedopali* (équivalent d'un féminin).

¹²⁴ *Vie de Georges*, § 30; p. 134, ll. 16-17: «Le roi avait grande confiance en lui et se fiait à ses saintes prières»; Georges a souscrit comme higoumène le Typikon impérial de 1045 délivré au Protaton; les divers privilèges fiscaux que l'empereur lui accorda pour Iviron montrent l'étroitesse de leurs relations; le moine était reçu au Philopation.

¹²⁵ La petite Marthe qui venait d'arriver dut repartir mais Georges prophétisa son futur mariage avec Michel Doukas, futur Michel VII, mariage qui aura lieu après le retour de Marthe à Constantinople en 1065.

envoya¹²⁶ sa fille Marthe avec sa suite. Or, en ces jours-là, par la providence de Dieu, la reine Théodora mourut alors que la reine Marie, mère du roi Bagrat', était là et notre saint père était là aussi à cause de certaines affaires. Et quand la reine Théodora mourut comme nous l'avons dit, Marthe, fille de Bagrat', venait d'arriver...»¹²⁷.

Le «comme nous l'avons déjà dit» du § 39 a conduit à considérer que les faits rapportés aux § 37 et 39 se déroulaient au même moment: arrivée de la petite Marthe, mort de Théodora, prophétie du moine, acceptation de sa démission par Michel VI et départ de Georges pour la Montagne Noire. Une telle lecture enchaînée semble raisonnable, mais elle ne tient pas compte des ruptures chronologiques du texte, l'une à la fin du § 37 pour raconter, avec un saut en avant dans le temps, la réalisation de la prophétie du moine en 1065, l'autre au § 38 et au début du § 39 pour un saut en arrière par rapport au § 37 puisqu'il y est question du départ de Georges d'Ivion et même d'une précédente tentative de fuite non datée¹²⁸. La rigueur chronologique que l'on prête au texte est ainsi bien malmenée: mort de Théodora en août 1056, début de réalisation de la prophétie en 1065, départ d'Ivion forcément antérieur à août 1056, fuite encore bien antérieure, acceptation de la démission en septembre 1056.

En fait l'explication chronologique traditionnelle qui associe les § 37 et 39 ne tient pas compte de la structure de la Vie de Georges. L'hagiographe procède en effet par grands ensembles dans le déroulement de la vie du moine¹²⁹, ensembles à l'intérieur desquels la chronologie est toujours floue¹³⁰ et cède le pas à une approche thématique de la vie du moine¹³¹, qui conduit à mettre en évidence telle ou telle facette du personnage¹³². Cette structure est en partie imposée par les informations

¹²⁶ La forme du verbe géorgien prouve que Bagrat' est alors en Géorgie d'où il envoie sa fille à Constantinople.

¹²⁷ *Vie de Georges*, § 37; éd. cit., p. 141, ll. 3-14.

¹²⁸ À un moment que l'on ignore, Georges avait abandonné secrètement Ivion pour se réfugier sur la Montagne Noire d'où il fut renvoyé par Georges le Reclus.

¹²⁹ L'enfance et la formation de Georges (§ 4-21), la période hagiote (§ 22-39), la période syrienne (§ 39-55), la période géorgienne (§ 56-72), le retour et la mort (§ 73-90), le retour de la dépouille à Ivion (§ 91-100).

¹³⁰ C'est le principal reproche fait à son œuvre par ceux qui attendent d'une hagiographie la rigueur des annales.

¹³¹ Ainsi pour la période athonite: le culte de Jean et Euthyme, la défense des intérêts matériels du monastère, les miracles de Georges à Ivion ou à Constantinople. Ou pour la période syrienne: le pèlerinage à Jérusalem, les traductions, les relations avec les patriarches.

¹³² L'élève, l'hagiote, le traducteur, le père spirituel, le saint.

dont dispose l'auteur et qui sont peu précises avant 1059¹³³; seuls le début et la fin de chaque ensemble comportent le récit d'événements précis qui font entrer Georges dans une nouvelle phase de sa vie.

Dans cette structure, les § 37 et 39 se situent de part et d'autre de l'une des charnières de la construction hagiographique. Le § 37 relève du thème des miracles qui clôt la présentation de la période hagiogorite; l'anachronisme que constitue la prophétie énoncée lors de la mort de Théodora – alors que, selon les actes Georges n'est plus higoumène – a moins d'importance pour l'auteur que le lieu où elle est énoncée, Constantinople, la référence majeure du moine durant son higouménat. Le § 38 met ensuite synthétiquement fin à cette période¹³⁴ et annonce la période syrienne à laquelle le moine aspirait tant et dans laquelle il réussit à entrer au § 39¹³⁵.

Les paragraphes 37 et 39 n'ont aucun rapport entre eux. Le «comme nous l'avons déjà dit» du § 39, s'applique non à la présence simultanée du moine et de la reine Marie, mais à la seule présence de la reine dans la Ville. Elle y avait accompagné son fils en 1052 et l'avait laissé repartir seul dans l'année 1054¹³⁶, peut-être dans l'intention de faire un pèlerinage à Jérusalem. Disciple de Georges qui lui avait donné l'habit monastique¹³⁷, elle vivait à Constantinople et sans doute au Palais, comme d'autres moniales de son rang¹³⁸; elle retourna en Géorgie à une date imprécise avant 1058/1059. Je pense que l'hagiographe souligne la continuité de cette présence, sans son fils, et on notera que, dans aucun des deux cas, il n'a éprouvé le besoin de justifier un fait qui n'a rien d'ex-

¹³³ L'auteur n'est un témoin direct de la vie de Georges que tardivement (pas avant 1058/1059) et pour tout ce qui précède il s'appuie sur les souvenirs que Georges a pu lui raconter, sur le témoignage des derniers survivants de l'higouménat de Georges et peut-être du roi Bagrat¹ et de la reine Marie, tous deux encore vivants en 1072.

¹³⁴ Le texte est sans ambiguïté sur ce point: «Comme il en était ainsi, alors qu'il resplendissait par une telle vie et qu'il gouvernait ainsi le troupeau qui lui avait été confié, il était tantôt dans la Ville... et tantôt dans le monastère..., il gouvernait..., dirigeait et régissait... Il comprit alors...». On passe du permansif qui résume ce qui vient de s'écouler à l'aoriste qui est le temps du récit.

¹³⁵ Le sens est: Georges fut un excellent higoumène, mais comme il n'avait pas de temps pour ses traductions, il choisit de démissionner pour aller en Syrie comme il avait déjà tenté de le faire.

¹³⁶ Sur ce séjour du roi géorgien, voir notre commentaire à paraître.

¹³⁷ *Vie de Georges*, § 32; éd. cit., p. 136, ll. 1-2.

¹³⁸ Voir P. GAUTIER, *Théophilacte d'Achrida. Discours, Traités, Poésies*, Thessalonique 1980 (Corpus Fontium Historiae Byzantinae, 16/1), p. 65.

ceptionnel. Dans le cas de Georges au contraire, il estime nécessaire de donner des explications à une présence qui n'allait pas de soi (il ne la marque pas d'un «comme nous l'avons déjà dit») : «certaines affaires» au § 37, la remise de sa démission au § 39. Comment ne pas s'étonner que, s'agissant de deux paragraphes si rapprochés, la très vague expression «certaines affaires» ait pu désigner un fait aussi important que la liberté acquise au § 39?

Les «certaines affaires» qui justifiaient en août 1056 la présence à Constantinople de Georges qui n'était plus higoumène ne manquent pas. Il peut s'agir de ses traductions que, aux dires de l'hagiographe, il effectuait un peu partout, y compris à Constantinople (§ 43). Mais on peut aussi penser à l'affaire du métoque, mal réglée sous son higouménat et qui opposait alors son successeur Arsène au prôte de l'Athos, aux higoumènes de Lavra, Zygou, Gomatou, Docheiariou et d'autres encore : en août 1056 précisément, la présence ibère sur l'Athos venait d'être gravement menacée, et c'est alors que Georges était dans la capitale que la situation se clarifia¹³⁹; ce n'est peut-être pas un hasard.

Sur la base des actes 31 et 37 d'Ivion et compte tenu de la structure de la Vie de Georges, on peut dire avec une grande certitude que Georges démissionna de sa fonction d'higoumène sous Constantin Monomaque, ce qui ne l'empêcha pas de revenir, le cas échéant, dans la capitale. Le fait que la reine Marie soit seule mentionnée au moment de la démission me conduit à la dater de la seconde moitié ou de la fin de l'année 1054, en tout cas après le retour du roi Bagrat' en Géorgie¹⁴⁰.

C'est donc dès l'année 1055 que les relations de Georges avec le patriarche ont pu commencer pour ne s'achever qu'à la mort de celui-ci, une mort dont on connaît mieux maintenant les circonstances.

La mort de Pierre III

C'est bien en effet de la mort de Pierre et non de celle du pseudo-Jean qu'il est question dans le § 46 de la Vie de Georges qui la situe peu après l'incendie de la cathédrale Saint-Pierre d'Antioche, lequel incendie éprouva cruellement le patriarche :

¹³⁹ Acte 31, ll. 17-18; les Athonites, avec force insultes, avaient tenté de faire expulser de l'Athos les Ibères et leur higoumène Arsène (ll. 33-34), à la suite de quoi Théodora promulgua en août 1056 une *prostaxis* favorable aux Ibères (ll. 39) qui eurent gain de cause en septembre (l. 58).

¹⁴⁰ Les sources géorgiennes permettent seulement de dire que Bagrat' resta trois ans dans la capitale sous Monomaque, vraisemblablement de 1052 à 1054.

«Lorsque par la jalousie de l'Ennemi un incendie éclata dans la Théopolis et consuma le temple du saint apôtre Pierre, le patriarche fut alors la proie d'immenses chagrins et soucis jusqu'à la venue du saint géronte <Georges> qui dissipa toute sa tristesse et sa désolation par des paroles de consolation et des enseignements spirituels. C'est pourquoi il reconnaissait et disait: "Si Ta Sainteté ne s'était pas hâtée de venir à moi, peu s'en serait fallu, ô saint père, que, de tristesse, mon âme ne descendît aux enfers!". Ainsi, le saint patriarche, rempli d'une telle affection et confiance envers l'homme de Dieu, partit peu après vers le Seigneur»¹⁴¹.

Lorsque Matthieu d'Édesse et Michel le Syrien parlent de cet incendie et de la mort d'un patriarche, c'est donc encore de Pierre III qu'il s'agit.

Peeters avait corrigé la date de 502 (mars 1053-mars 1054), donnée par Matthieu au début du chapitre où il raconte l'incendie, en 504 (mars 1055-mars 1056); Grumel l'avait à son tour transformée en 1056-1057¹⁴². Si 1057, et plus précisément la fin du mois de juillet 1057, est bien la date que je retiens pour l'incendie et la mort de Pierre III, ce n'est pas à cause de cette correction qui, selon moi, n'a pas lieu d'être, mais parce que Théodose, patriarche d'Antioche, est mentionné par Skylitzès comme rallié à Isaac Comnène à Constantinople dès le 31 août 1057¹⁴³; comme il était moine en Bithynie au moment où il fut choisi¹⁴⁴, on suppose légitimement qu'il se trouvait en août 1057 à Constantinople parce qu'il venait d'y être consacré. Fixer à un mois environ le délai entre la mort de Pierre et la consécration de son successeur semble raisonnable.

En, revanche corriger la date de 502 me semble une erreur qui se répercute sur l'interprétation que l'on peut donner à l'ensemble du chapitre 77 de Matthieu. La date indiquée au début du chapitre est celle d'un phénomène céleste affectant le soleil et annonçant une manifestation de la colère divine contre les melkites:

«En l'année 502 un signe extraordinaire et effroyable, présage d'extermination, apparut, manifesté par la colère céleste, dans la grande ville d'Antioche. Ce phénomène se montra dans l'intérieur du soleil et excita partout la frayeur et l'étonnement, il consterna l'âme des fidèles, car

¹⁴¹ *Vie de Georges*, § 46; éd. cit., p. 149, ll. 1-11.

¹⁴² Voir *supra*, p. 183 et p. 185. Sur l'incendie, voir aussi TODT, *Region* cit., p. 790.

¹⁴³ *Ioannis Scylitzae Synopsis historiarum*, editio princeps, rec. I. THURN, Berlin-New York 1973 (*Corpus Fontium Historiae Byzantinae*, 5), p. 499; voir aussi J. SKYLITZÈS, *Empereurs de Constantinople*, texte traduit par B. FLUSIN et annoté par J.-C. CHEYNET, Paris 2003 (*Réalités byzantines*, 8), p. 410 et nn. 57-58.

¹⁴⁴ TODT, *Region* cit., pp. 693-695; ID., *The Greek-orthodox Patriarchate* cit., p. 35.

il annonçait le terrible jugement que Dieu allait faire éclater. Voici ce qui provoqua sa colère...»¹⁴⁵.

Après ce signe dans le soleil, vraisemblablement une éclipse¹⁴⁶, à tonalité apocalyptique, Matthieu raconte longuement comment les persécutions des jacobites par les melkites ont attiré la colère de Dieu; les prémisses en furent un violent séisme, puis «un autre jour» ce fut l'incendie de la cathédrale¹⁴⁷ et de plusieurs églises des Grecs, enfin au cours d'une procession solennelle de supplication menée par le patriarche un nouveau séisme provoqua la mort du patriarche et de nombreux fidèles:

«Le patriarche sortit suivi des prêtres, des diacres, des clercs et d'une foule pressée d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants. Ils parcoururent la ville, revêtus de leurs ornements sacerdotaux et tenant à la main les objets les plus vénérés du culte. Lorsqu'ils furent parvenus à Hor'om-Meïdan, à l'endroit où s'élève le petit pont, bâti sur les torrents de la montagne, le sol retentit tout à coup avec un fracas horrible et un tremblement de terre se fit sentir. C'était au milieu du jour, vers la sixième heure. Au même instant la terre s'entr'ouvrit et, découvrant ses abîmes, engloutit le patriarche, les prêtres et toute la foule, au nombre de dix mille personnes. Pendant quinze jours des cris plaintifs sortirent des profondeurs de ce gouffre; ensuite tous ces malheureux furent étouffés, car la terre se referma sur eux et ils y sont restés ensevelis...»¹⁴⁸.

Matthieu ne fournit aucune précision chronologique sur l'enchaînement des manifestations successives de la colère de Dieu, pas plus pour le séisme que pour l'incendie et la réplique du séisme. Ce qu'il date c'est l'apparition du présage sur l'interprétation duquel on aurait pu hésiter, mais la suite des événements prouve qu'il visait les melkites, sélectivement frappés jusque dans leur lieu saint et leur pontife, à la mesure de leurs forfaits¹⁴⁹. Le signe était apparu en 502, ce qui pour le traducteur

¹⁴⁵ MATTHIEU, II, 77; trad. cit., p. 95.

¹⁴⁶ GRUMEL, *La chronologie* cit., p. 465, en signale plusieurs, partielles ou totales, dans ces années; mais il ne mentionne pas ses sources.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 96: «Le feu du ciel tomba sur Saint-Pierre et pareille à une lampe cette église s'enflamma depuis les fondements jusqu'au faite; les pierres même s'embrasèrent comme un morceau de bois; la fumée s'élevait jusqu'aux nues. Le sol du sanctuaire s'entr'ouvrit et l'autel du saint Sacrifice fut englouti dans les profondeurs de la terre...».

¹⁴⁸ *Ibid.*, pp. 96-97. Sur l'église Saint-Pierre, ТОДТ, *Region* cit., pp. 786-795, notamment p. 790 sur cet incendie.

¹⁴⁹ MATTHIEU, II, 77; trad. cit., p. 98: «Ces châtiments furent infligés aux habitants d'Antioche par la justice divine. Il serait ici déplacé de mentionner les abominations qu'ils avaient commises et auxquelles s'associaient même les ecclésiastiques et

du texte correspond à mars 1053-mars 1054, mais pourrait être aussi 1052¹⁵⁰; l'ultime châtement, celui du patriarche, date de juillet 1057. Le chapitre de Matthieu embrasse, on le voit, plusieurs années dont une seule avec une date qu'il n'est pas justifié de corriger.

Il en va de même du récit de Michel le Syrien. Le chapitre 1 du livre XV se développe comme il convient, en trois parties ou colonnes¹⁵¹; au titre des événements politiques, il présente d'abord le règne de Monomaque (soit 1042-janvier 1055); les deux parties qui suivent comportent une date initiale et couvrent aussi plusieurs années; la colonne de droite développent l'histoire des patriarches jacobites de 1360 (avènement de Théodore) à 1374 (mort de Jean X) (soit 1049-1069)¹⁵²; à gauche la colonne des événements extraordinaires va de 1356 à 1377 (soit 1045-1066). Les choses extraordinaires sont au nombre de quatre: une inondation et un séisme en 1045, puis, précédé de la seule mention «à cette époque», un «triste événement à Antioche» qui occupe la page 161, enfin le pillage du monastère de Mar Barsauma en 1377 (1066). Le «triste événement à Antioche» se place donc entre 1045 et 1066 et comme il comprend l'incendie de la cathédrale d'Antioche et la mort du patriarche, il fait peu de doute qu'il s'agisse de l'événement décrit par Matthieu¹⁵³:

«Mais le Seigneur qui punit toujours ceux qui commettent l'injustice frappa de la foudre la grande église de Cassianus et fit brûler le patriarche persécuteur tandis qu'il consacrait et tout le peuple avec toute l'église, un dimanche à la troisième heure»¹⁵⁴.

les chrétiens grecs de tous les rangs. Car la fumée de ces œuvres d'iniquité s'est élevée plus haut que celle de Sodome et de Gomorrhe... Ils pratiquaient les œuvres des incrédules et des infidèles et s'abandonnaient avec entraînement aux passions les plus dissolues...».

¹⁵⁰ On touche ici à la délicate question de la correspondance des calendriers. L'équivalence établie par Dulaurier est parfaitement fondée à partir de la création de l'ère nationale des Arméniens en 552 (avec un décalage dû à un système qui ignore l'année bissextile); cependant, si l'on applique les formules établies par GRUMEL, *La chronologie* cit., pp. 143-145, l'année 502 équivaldrait à 1052.

¹⁵¹ Rappelons que le texte de la Chronique est organisé en trois colonnes par page (du moins dans les manuscrits, la typographie de la traduction s'efforçant de respecter cette disposition): l'une consacrée aux événements religieux (pour notre période, essentiellement l'histoire des patriarches jacobites), la seconde aux événements politiques, la troisième aux événements extraordinaires (séisme, comète, inondation...).

¹⁵² Chabot fournit à la fin du volume une commode table de concordances, voir notamment pp. 419-420.

¹⁵³ Voir DAGRON, *Minorités* cit., p. 207 n. 145.

¹⁵⁴ MICHEL LE SYRIEN, XV, 2, trad. cit., III, pp. 161-162. La conclusion est du même ordre que celle de Matthieu: «Il y eut une grande stupeur, la crainte et la ter-

Le récit de Michel diffère de celui de l'historien arménien; pour lui le patriarche est mort dans l'incendie de la cathédrale et il n'y a eu ni éclipse, ni séisme. Mais l'incendie de la cathédrale est bien attesté, tout comme la mort du patriarche Pierre III, revêtu de ses ornements liturgiques, au cours d'une cérémonie solennelle (que ce soit une messe ou une procession), au milieu et avec de nombreux fidèles; dans les deux cas incendie et mort punissent la persécution des jacobites par les melkites.

Le témoignage de Matthieu qui fait mourir Pierre quelques jours après l'incendie, dans l'écroulement d'un pont, s'accorde avec le récit de l'hagiographe. C'est la version que je retiendrai.

Pierre III et les jacobites

La Vie de Georges ne s'est pas attardée sur les circonstances précises de la mort de Pierre, ce qui se conçoit; l'exaltation et le sentiment de revanche qui s'emparèrent des jacobites et dont l'écho se retrouve, non sans déformations, chez les deux auteurs non chalcédoniens montrent assez que, conformément à la clé d'interprétation des événements commune aux croyants de ce temps, le fait dut interpellé les melkites. Le désespoir qui, selon l'hagiographe, saisit Pierre après l'incendie de sa cathédrale, peut s'expliquer par la seule catastrophe, mais ne renvoie-t-il pas aussi à une angoisse que l'hagiographe dit mortelle: en quoi ai-je failli dans ma fonction de patriarche pour que Dieu brûle ma cathédrale? En somme l'hagiographe donnerait ainsi du crédit au récit des deux historiens non chalcédoniens qui affirment que Pierre persécuta les jacobites et en fut châtié. La date de l'éclipse est intéressante ou plutôt le choix de la date: l'avertissement fut donné dans l'année qui suivit la nomination de Pierre sur le trône d'Antioche ou, selon la concordance retenue, l'année même de cette nomination, comme si l'arrivée de Pierre fut conçue rétrospectivement comme la rupture d'un équilibre antérieur¹⁵⁵.

Peut-on confirmer cette proposition?

Je ne m'aventurerai pas très loin dans ce domaine où je n'ai pas de

reur s'emparèrent de tout le monde au point que les persécuteurs eux-mêmes, par frayeur, confessaient qu'ils avaient reçu la récompense du vol qu'ils avaient commis illégalement. Et comme ils furent empêchés de continuer la persécution, les Orthodoxes qui restaient rentrèrent dans leurs demeures. Comme ils n'avaient ni prêtre ni église dans la ville, aux fêtes ils sortaient en dehors dans les villages où ils trouvaient des prêtres orthodoxes pour participer aux divins mystères».

¹⁵⁵ La lecture monophysite des événements est évidemment rétrospective: quand on cherche un signe à un certain moment, on le trouve.

compétences¹⁵⁶. Je remarque simplement qu'après des débuts à l'enseignement de l'ouverture à l'égard des jacobites et des Arméniens, la nouvelle domination byzantine dans le duché de Syrie et, plus au nord, dans le duché de Mésopotamie laissa se développer des manifestations d'intolérance. Ces manifestations furent d'origine locale en Mésopotamie, en raison de la présence du patriarche jacobite dont le siège s'était fixé à Mélitène; elles débouchèrent néanmoins en 1029-1030 sur le procès à Constantinople et l'exil du patriarche jacobite Jean VIII Mar Abdûn, puis à l'émigration de ses successeurs en terre d'islam¹⁵⁷. Pour G. Dagron, la situation aurait été différente à Antioche où l'intolérance résulterait d'un choix impérial¹⁵⁸. Pourtant, en dehors des persécutions attribuées par les sources monophysites au patriarche Agapios (978-996)¹⁵⁹ – et encore se seraient-elles relâchées en 986¹⁶⁰ – je ne vois pas trace de persécutions délibérées et constantes¹⁶¹. L'admiration du patriarche Nicolas III pour le jacobite Jean VIII Mar Abdûn n'est pas une invention¹⁶² puisqu'il refusa de participer à son procès en 1029¹⁶³ et ne souscrivit pas en mai 1030 le

¹⁵⁶ Voir DAGRON, *Minorités* cit.; TODT, *Region* cit. Je n'ai pu consulter Th. BENNER, *Die syrisch-jakobitische Kirche unter byzantinische Herrschaft im 10. und 11. Jahrhundert*, Marburg 1989, sinon à travers le compte-rendu de M. TAMKE, dans *Ostkirchliche Studien* 41 (1992), pp. 222-223.

¹⁵⁷ Le successeur de Jean VIII, Denys IV (1034-1044), préféra fuir les persécutions byzantines et s'établir au-delà de la frontière; c'est ce que fit aussi, après cinq ans de vacance, le patriarche Jean IX (1049-1058).

¹⁵⁸ DAGRON, *Minorités* cit., p. 207, qui souligne la volonté des empereurs de faire d'Antioche, conçue en pratique comme une seconde capitale de l'Empire, une ville totalement orthodoxe, d'où le contrôle du choix des patriarches.

¹⁵⁹ MICHEL LE SYRIEN, XIII, 4; trad. cit., III, pp. 131-132. Outre les conversions forcées et les expulsions, Michel souligne: «Il dévasta la grande église et ces impies jetèrent au feu l'Évangile et les autres livres, le chrême et les saints mystères. Dieu fit un miracle...: le feu ne consuma ni les livres ni les saints mystères».

¹⁶⁰ D'après la Chronique ecclésiastique de Bar Hebraeus, trad. cit. *infra*, n. 163, pp. 416-418, Agapios aurait été impressionné par les qualités du nouveau patriarche jacobite Athanase: DAGRON, *Minorités* cit., p. 207. Le fait se retrouve chez MICHEL LE SYRIEN, XIII, 5; trad. cit., III, p. 135.

¹⁶¹ Selon DAGRON, *Minorités* cit., p. 207, Basile II aurait donné mission à Jean III, successeur d'Agapios en 996, «de réformer l'Église d'Antioche sur le modèle de Constantinople»; Yahya d'Antioche dit seulement qu'il devait «mettre en ordre l'église de la Cassiane à Antioche à l'instar de Sainte-Sophie de Constantinople» (trad. A. VASILIEV, dans *Patrologia orientalis*, XXIII, Paris 1932, p. 445); il me semble que la mission concerne plutôt une réforme de la communauté melkite.

¹⁶² MICHEL LE SYRIEN, XIII, 6; trad. cit., III, p. 139.

¹⁶³ Nicolas et ses évêques tenaient Mar Abdûn pour un «homme de Dieu» qu'il n'était pas nécessaire d'interroger. Voir le long récit de l'*Histoire de Yahyâ ibn Sa'îd d'Antioche*, traduction française annotée par F. MICHEAU - G. TROUPEAU, dans *Patrolo-*

jugement synodal de la condamnation, obligeant ainsi Alexis Stoudite et Romain Argyre à le republier en avril 1032 avec la souscription du nouveau patriarche Élie, plus complaisant¹⁶⁴. Les sources ne disent rien sur ce sujet – du moins n'en ai-je pas trouvé – pour Théodore III (1034-1042) et son successeur Basile, à peine connu; et c'est peut-être ce qui permet de souligner un vrai changement sous Pierre III à partir de 1053-1054 ou 1052.

D'après Matthieu d'Édesse, l'origine des persécutions serait la jalousie des melkites devant le nombre et la richesse des jacobites à Antioche, leur ostentation quand ils se rendaient dans leur église¹⁶⁵; mais il y eut aussi la conversion et le baptême d'un jacobite de haut rang, impliqué dans un procès en cour patriarcale¹⁶⁶; son prosélytisme provoqua des troubles nombreux et d'âpres controverses religieuses au point que le patriarche ordonna «de brûler le livre des Évangiles des Syriens», décision que Michel le Syrien avait dénoncée chez Agapios¹⁶⁷. L'échec des quatre premières tentatives pour faire brûler le livre constitue comme sous Agapios un signe de la protection de Dieu sur les jacobites; ce qui souligne d'autant l'acharnement du patriarche et, après son succès, sa punition et finalement sa mort: Pierre III fut pire qu'Agapios.

Somme toute cependant, tensions sociales mises à part, la division des jacobites semble accompagner l'attraction exercée par les melkites dont on connaît bien alors la vitalité, du moins sur le plan intellectuel¹⁶⁸; la communauté jacobite existait toujours cependant, mais divisée et en grand besoin de la protection divine.

Le récit de Michel le Syrien va dans le même sens. Le «triste événement» qui l'a frappé peut être en effet, sous l'action du démon et des passions, la «discorde intestine» des jacobites qui en conduisit certains à

gia orientalis XLVII/2, Paris 1997, pp. 489-491 [pp. 121-123]; ou encore GREGORIUS BARHEBRAEUS, *Chronicum ecclesiasticum...*, illustrarunt J.B. ABBELOOS - Th.J. LAMY, I, Louvain 1872, pp. 421-429; MICHEL LE SYRIEN, XIII, 6, trad. cit., III, pp. 141-143.

¹⁶⁴ GRUMEL - DARROUZÈS, *Regestes*, nrr. 839 et 840.

¹⁶⁵ MATTHIEU, II, 77, trad. cit., p. 95. L'explication confirme que la politique d'Agapios n'avait pas eu de suites.

¹⁶⁶ D'après Matthieu le procès fut provoqué par le fait que ce jacobite, «un des principaux Syriens», possédait un grand nombre de captifs.

¹⁶⁷ Cf. *supra*, n. 159. On retrouve une telle pratique vers 1063: voir GRUMEL - DARROUZÈS, *Regestes*, nr. 891.

¹⁶⁸ Sur l'essor des traductions melkites en arabe de la Bible et des Pères et notamment sur l'activité, au milieu du XI^e siècle, du diacre d'Antioche et traducteur 'Abdallah ibn al-Fadl: voir J. NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire dans l'Église melkite du V^e au XX^e siècle*, III/1, Paris 1983, pp. 191-220.

se convertir¹⁶⁹, à moins qu'il ne s'agisse de la spoliation de l'église jacobite par les melkites¹⁷⁰ et de la multiplication des conversions que l'auteur attribue aux persécutions du patriarche:

«Alors plusieurs se relâchèrent, passèrent chez les Grecs et acceptèrent la doctrine de Chalcédoine parce que la persécution fut renouvelée et parce que de toutes manières et par tous moyens ce patriarche persécutait quiconque n'acceptait pas le synode de Constantinople. Pendant longtemps les fidèles furent empêchés d'habiter en ville»¹⁷¹.

Comme chez Matthieu d'Édesse, le rôle du patriarche semble avoir été essentiel.

Lorsque, en juillet ou en août 1054, Michel Cérulaire, tenu informé de ce qui se passait à Antioche par le duc Romain Skléros, écrivait à Pierre III en l'appelant «ferme rempart et invincible combattant de la droite doctrine»¹⁷², ce n'était donc pas une pure formule ni simplement une allusion à la lettre de Pierre à Dominique de Grado dont il venait de prendre connaissance et qu'il jugeait trop limitée; il me semble qu'on peut y voir aussi, et peut-être d'abord, un écho de la lutte engagée à Antioche contre les jacobites. On peut expliquer par là que Pierre, en répondant à Cérulaire¹⁷³, se soit dit «transpercé quotidiennement par les nombreuses flèches du découragement»¹⁷⁴. On peut aussi, je crois, mieux comprendre la position qu'il adopta dans le conflit avec les Romains dans lequel Cérulaire cherchait à l'entraîner.

On a souvent noté en effet la modération et la tolérance relative dont il fait preuve dans sa réponse, ce qui contraste avec les fureurs de Cérulaire et sa propre raideur, quelques mois plus tôt, dans sa lettre à

¹⁶⁹ MICHEL LE SYRIEN, XV, 2; trad. cit., III, p. 161: «Quelques-uns d'entre eux, enflammés d'une acerbe colère allèrent trouver le patriarche chalcédonien de l'endroit et par irritation se firent hérétiques». Il n'est pas question de procès, mais, comme chez Matthieu il y a eu des contacts directs entre le patriarche et un ou des jacobites qui se convertirent.

¹⁷⁰ *Ibid.*: «Cette affaire fournit une occasion opportune à ceux qui avaient soif de sang et qui s'étaient emparés de l'église nouvellement bâtie en cet endroit par les orthodoxes». C'est de ce «vol» qu'ils sont punis: voir *supra*, n. 154.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Patrologiae cursus completus. Series Graeca*, cur. J.-P. MIGNE, I-CLXI, Parisiis 1857-1866 [désormais: PG], CXX, col. 817. Voir GRUMEL - DARROUZÈS, *Regestes*, nr. 870.

¹⁷³ Pierre fit une seule réponse aux deux lettres qu'il avait reçues (GRUMEL - DARROUZÈS, *Regestes*, nr. 866 et 870) comme le montre l'analyse de leur contenu; il connaît donc l'action des légats et l'anathème synodal prononcé contre ceux-ci.

¹⁷⁴ PG 120, col. 804. Ἀθυμία: découragement ou inquiétude?

Dominique de Grado. En dehors de la question de la procession du Saint-Esprit (§ 22, *PG* 120, col. 812) les points soulevés par Cérulaire correspondent pour lui à des choses qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, y compris les azymes¹⁷⁵, dont Pierre, le spécialiste reconnu par Cérulaire, peut admettre que les Latins fassent une question de coutume¹⁷⁶; ce qui compte est en effet que la Trinité source de vie soit proclamée sans dérapage et le mystère de l'économie du Christ selon la chair confessé conformément à la foi des Grecs¹⁷⁷.

En d'autres termes, il y a d'une part, en dehors de la procession du Saint-Esprit, les choses indifférentes soulevées par les Latins comme le port de la barbe, le mariage des prêtres ou le pain fermenté; en attendant l'élection d'un nouveau pape¹⁷⁸, il faut y faire face avec la tolérance et sens de la mesure. Il y a d'autre part les enjeux théologiques fondamentaux soulevés par les jacobites et qui allaient justifier qu'on brûle les livres sacrés et les espèces eucharistiques de ces hérétiques.

B. LE MOINE ET LE PATRIARCHE: HYPOTHÈSE

Quand Georges arriva sur la Montagne Noire à la fin de l'année 1054 ou au début de l'année 1055, Pierre d'Antioche avait depuis peu répondu aux lettres de Michel Cérulaire¹⁷⁹ et il était aux prises avec les jacobites. Telles peuvent être certaines «affaires de l'Église» dont les deux hommes s'entretenaient et qui mettaient effectivement en cause orthodoxie, droit canon et vie morale. La présence de Georges aux côtés du patriarche affecté par la perte de sa cathédrale prouve assez qu'il fut certainement question des jacobites. Je voudrais, en terminant, suggérer qu'ils parlèrent aussi probablement de sujets soulevés par les Latins, tout particulièrement des azymes dont Pierre était, on l'a dit, un expert.

Lorsque le moine revint à Constantinople en 1065, un grand débat religieux venait de se tenir ou se tenait encore, à l'initiative de Constantin X Doukas, avec les Arméniens et notamment le roi Gagik II de

¹⁷⁵ *Ibid.*, col. 812: «Pour dire franchement mon avis, si les Latins corrigeaient l'addition au symbole, je ne demanderais rien de plus, abandonnant avec le reste comme indifférente (*adiaphoron*: ni bon ni mauvais) la question des azymes».

¹⁷⁶ *PG* 120, § 15, col. 808.

¹⁷⁷ *Ibid.*, § 24, col. 805-807.

¹⁷⁸ *Ibid.*, § 19, col. 809-811.

¹⁷⁹ Rien ne permet de dater la réponse avec précision, sans doute pas avant le début de l'automne 1054.

Kars¹⁸⁰. Je ne crois pas que l'on ait noté le témoignage de la Vie de Georges sur ce débat. Or l'hagiographe est le seul à mentionner la présence de Latins et à lier ainsi ce débat aux controverses des années 1052-1054¹⁸¹. L'empereur interrogea ainsi le moine Georges sur les espèces eucharistiques¹⁸²:

«...Apprends-moi comment il se fait que nous célébrions la liturgie, nous et vous, avec du pain levé et que nous ajoutions de l'eau au vin du sacrifice tandis que les Romains célèbrent avec du pain sans levain et sans eau. Cela me paraît très étrange et contradictoire. Que signifient le levain de pain, le sel que nous ajoutons au levain et l'eau que nous ajoutons au vin du sacrifice? Explique-nous cela, saint père et fais-le nous comprendre”.

Et le bienheureux lui répondit: “Ô roi, parce que de multiples hérésies ont autrefois pénétré chez les Grecs et qu'ils ont fort souvent dévié, de pieux rois comme vous ont réuni de saints conciles et ont fait des recherches minutieuses sur l'économie du Christ notre Dieu et sur sa venue dans la chair et il y a eu des recherches à propos du corps du Seigneur et il a été défini que nous devons prendre du pain pour représenter le corps du Christ et du levain de pain pour représenter l'âme raisonnable, et du sel pour représenter la raison, en opposition à l'hérésie de l'impie Apollinaire, être sans raison ni âme, qui disait que le corps seigneurial du Christ était sans âme et sans raison. Et nous ajoutons de l'eau au vin pour représenter le sang et l'eau qui coulèrent du côté du Sauveur, comme dit Jean Chrysostome. Telles sont la raison et l'explication de ces choses. Mais depuis que les Romains ont connu Dieu, ils n'ont jamais dévié et l'hérésie n'a jamais pénétré parmi eux; et de la manière dont le chef des apôtres Pierre a offert le sacrifice non sanglant et surtout comme le Seigneur lui-même l'a transmis à ses disciples la nuit de la Cène, ainsi font-ils la célébration et il n'y a pas en cela de séparation du moment que la foi | est droite”. Alors les nobles romains furent dans une grande joie...»¹⁸³.

¹⁸⁰ Sur ce débat dont la source principale est Matthieu d'Édesse: J. GOUILLARD, *Gagik II, défenseur de la foi arménienne*, dans *Travaux et Mémoires [du] Centre de recherche d'Histoire et Civilisation de Byzance* 7 (1979), pp. 319-418; N.G. GARSOIAN, *The Problem of Armenian Integration into the Byzantine Empire*, dans *Studies on the Internal Diaspora of the Byzantine Empire*, ed. by H. AHRWEILER - A.E. LAIOU, Washington, D.C. 1998, pp. 53-124: 81 et n. III.

¹⁸¹ Rappelons que la controverse avec les Latins a recoupé, en ce qui concerne les azymes, les discussions religieuses des Grecs avec les Arméniens en 1050-1052 lors du séjour du catholicos Pierre à Constantinople.

¹⁸² Elles venaient de donner lieu à une longue mise au point du roi Gagik, dans un passage de Matthieu, particulièrement mal traduit par Dulaurier (éd. cit., pp. 207-209; trad. cit., pp. 145-146).

¹⁸³ *Vie de Georges*, §§ 76-77; éd. cit., p. 179, ll. 1-28.

Interrogé ensuite sur les Arméniens par l'empereur soucieux de savoir «quelle part ils ont avec les chrétiens»:

«<Georges> répondit brièvement: “Ne prononce pas le nom d’une foi mauvaise!”. Et il remplit de confusion les rois arméniens en présence de tous»¹⁸⁴.

Outre cette intransigeance cinglante à l'égard des Arméniens, on notera que Georges, sur la demande impériale, aborde deux questions qui ont fait partie de la polémique anti-latine en 1053-1054: le pain fermenté et le calice mélangé.

L'utilisation de l'hérésie d'Apollinaire pour combattre les azymes a été le fait, une douzaine d'années auparavant, de Pierre d'Antioche et de Nicéas Stethatos, et peut-être avant eux de deux pseudépigraphes de date controversée¹⁸⁵. Georges l'Hagiorite n'a fait qu'adapter en géorgien la formule devenue courante: «Le levain dans la pâte représente l'âme, et le sel la raison»¹⁸⁶. Elle figure déjà dans le cinquième discours contre les Arméniens¹⁸⁷, prononcé par Nicéas Stéthatos en 1050-1052¹⁸⁸. On la retrouve ensuite sous la plume de Pierre d'Antioche dans sa lettre à Dominique de Grado¹⁸⁹.

La justification par les Grecs du calice mélangé appartient aussi d'abord à la polémique anti-arménienne comme en témoigne le canon 32 du concile *in Trullo*¹⁹⁰. Ce canon justifiait le rite de l'*hénôsis*, avant l'Of-

¹⁸⁴ *Ibid.*, § 78; éd. cit., p. 180, ll. 4-8.

¹⁸⁵ Il s'agit du Pseudo-Athanase (*Clavis Patrum Graecorum*, I-III, IIIa, IV-V+ *Supplementum*, cur. M. GEERARD [et al.], Turnhout 1974-2003 [désormais: CPG], nr. 2237; PG 26, coll. 1327-1332) et du Pseudo-Damascène (CPG 8116; PG 95, col. 389-396) qui utilisent tous deux l'argument antiapollinariste. Leur datation est controversée. Contre A. MICHEL, *Humbert und Kerullarios*, Paderborn 1930, qui voyait en eux les échos tardifs de Nicéas, M.H. SMITH, «*And taking bread*». *Cerularius and the azymite controversy of 1054*, Paris 1978, pp. 137-145), soutient d'une manière à mes yeux convaincante qu'il s'agit au contraire d'un matériau ancien, utilisé par Nicéas Stéthatos et Pierre d'Antioche.

¹⁸⁶ Ἡ γὰρ προζύμη ἀντὶ ψυχῆς τῷ φουράματι γίνεται, τὸ δὲ ἄλας ἀντὶ νοός.

¹⁸⁷ Sur ce traité en cinq discours contenu dans le manuscrit *Mosqu.* 4443 (Vladimir 232) dont seul le dernier, qui concerne les azymes, a été édité: DAGRON, *Minorités* cit., p. 214, n. 185.

¹⁸⁸ Texte du passage dans C. WILL, *Acta et scripta quae de Controversiis Ecclesiae graecae et latinae saeculo undecimo composita extant*, Lipsiae et Marburgi 1861, pp. 151-152.

¹⁸⁹ PG 120, col. 777.

¹⁹⁰ Voir *The Canons of the Council in Trullo in Greek, Latin and English*, dans *The Council in Trullo revisited*, ed. by G. NEDUNGATT - M. FEATHERSTONE, Roma 1995 (Kanonika, 6), notamment pp. 106-110. Le canon 32 condamne la pratique arménienne du calice de vin pur et renvoie à la tradition instituée par Jean Chrysostome du

fertoire, par le sang et l'eau jaillis du côté du Christ sur la Croix; il trouva des prolongements dans la réflexion attestée à partir du XI^e siècle sur le rite du *zéôn*, eau chaude ajoutée au calice consacré avant la communion, en signe de la vie continuée du Christ après la crucifixion et communiquée aux fidèles¹⁹¹. Nicétas Stéthatos est considéré comme le premier à faire état au XI^e siècle de ce rite, peut-être ancien et tombé en désuétude, dans l'Antidialogue ou *Dialexis* qu'il composa en juin 1054 après l'arrivée des Latins en remaniant et complétant son Traité anti-arménien¹⁹². La réponse de Cérulaire dans la Panoplie fut violente sur ce point, comme sur les autres¹⁹³. Le texte de l'hagiographe peut sembler ambigu, mais je comprends dans la façon dont l'empereur a posé sa question qu'elle concernait non pas l'*hénôsis*, mais bien le *zéôn* violemment rejeté par Cérulaire.

La réponse de Georges aux questions de l'empereur s'inscrit donc dans la tradition grecque de la polémique contre les Latins. Quand il l'énonce, dix ans à peine se sont écoulés depuis que les arguments ont été formulés. La Vie de Georges ne donne pas l'impression que le moine ait été en quelque manière associé aux débats de 1054 et il n'a sûrement pas lu à Iviron la lettre de Pierre à Dominique de Grado. Ce n'est pas non plus en Géorgie entre 1059 et juin 1065 qu'il a pu se familiariser avec ces questions. Reste donc la période syrienne, et ceci nous ramène à Pierre d'Antioche¹⁹⁴ et à ses entretiens avec Georges.

calice mélangé en raison du double jet d'eau et de sang jailli du côté transpercé du Christ ainsi qu'à un canon du concile de Carthage.

¹⁹¹ Sur les deux rites, voir R. TAFT, *Water into Wine. The Twice-mixed Chalice in the Byzantine Eucharist*, dans *Le Muséon* 100 (1987), pp. 323-342, et ID., *A History of the Liturgy of St. John Chrysostom, V: The Precommunion Rites*, Rome 2000 (*Orientalia Christiana Analecta*, 261), pp. 441-502.

¹⁹² Texte du passage de Stéthatos in MICHEL, *Humbert und Kenullarios*, cit., pp. 325-326. Voir les interprétations de L.H. GRONDIJS, *L'iconographie byzantine du crucifié mort sur la croix*, Bruxelles 1947², et ID., *La mort du Christ et le rite du zéôn (Réponse à la critique de M. A. Grillmeier)*, dans *Byzantion* 23 (1953), pp. 251-274 (repr. in ID., *Autour de l'iconographie byzantine du crucifié mort sur la croix*, Leiden 2000); et leur discussion par TAFT, *A History of the Liturgy* cit.

¹⁹³ Voir J.-P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus. Series Latina*, I-CCXVII, Parisiis 1844-1864, CXLIII, col. 986-987.

¹⁹⁴ On dira que les écrits du patriarche n'évoquent pas le calice mélangé, mais on en possède peu et des passages de sa lettre à Dominique (§ 10) peuvent laisser supposer que l'argumentation que l'on retrouve ensuite dans la *Dialexis* (§ 3) de Nicétas et qui appartient également au Pseudo-Damascène (éd. cit., col. 392) ne lui était pas inconnue.

* * *

Victime d'une tradition géorgienne et d'une traduction latine, Pierre III d'Antioche que l'on connaît pour sa place originale dans les conflits entre l'Occident latin et l'Église grecque, fut, semble-t-il, dans le monde syrien un champion de l'orthodoxie contre le monophysisme au milieu du XI^e siècle; mais il a probablement aussi joué un rôle non négligeable dans la transmission de traditions, de l'orthodoxie grecque à l'orthodoxie géorgienne, en y ajoutant une touche d'originalité dans l'attitude à adopter envers les Latins.

Du moins est-ce là une hypothèse qui pourrait aider à aborder – ailleurs – la *vexata quaestio* des liens de l'Église géorgienne avec l'Église d'Antioche.

BERNADETTE MARTIN-HISARD